CULTURES COLLÈGES

carnet 2008-2009

préparons l'avenir des jeunes dans le Territoire

Territoire de Belfort
Conseil général

Sommaire

Pour quoi faire ?

Le dispositif Cultures Collèges page 5

Comment faire ?

Construire son projet page 9

Les dossiers types :
A — Cultures Collèges « tandem culturel » page 14
B — Cultures Collèges « projet pédagogique culturel » page 18

Avec quelles structures culturelles ?

Les structures culturelles locales : Aire urbaine page 21
Les structures culturelles du Grand Est page 54

Pourquoi pas à l'international ?

Culture, coopération internationale page 66

Le dossier type d'intention dans le cadre d'un projet de coopération internationale :
C — Dossier d'intention page 74

Annexes

Agenda : les journées de la solidarité page 75
Liste des collèges page 76
Fiche d'informations sur les dispositifs antérieurs page 78
Glossaire page 80
Liens Internet page 83

Un engagement conjoint…

…du Conseil général du Territoire de Belfort, de la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté et de l'Inspection académique du Territoire de Belfort.

Le Territoire de Belfort fait preuve d'une vitalité culturelle reconnue grâce au travail de qualité réalisé par de nombreuses structures ou instances culturelles de haut niveau. Cette dynamique se trouve être le cadre propice à la mise en œuvre d'une politique cohérente et volontaire en matière d'éducation artistique, certes nécessaire au développement de chaque individu mais aussi à la vie d'un territoire.

C'est pourquoi le Conseil général, l'Inspection académique et la DRAC ont souhaité réunir leurs compétences et leurs moyens au service de la formation artistique et culturelle des collégiens du département. Cette collaboration concertée a donné naissance, depuis l'année scolaire 2006-2007, à un nouveau dispositif de soutien à la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles dans les collèges : « Cultures Collèges ».

Cette expérience a permis de vérifier l'intérêt de la collaboration étroite établie favorisant la naissance, au sein de chaque collège, de projets spécifiques de qualité nécessitant une créativité pédagogique toujours renouvelée, un partenariat régulier avec les structures culturelles et l'implication d'équipes pédagogiques conscientes des enjeux liés aux projets culturels et artistiques au sein de leur établissement.

De plus, « Cultures Collèges » s'ouvre à la coopération internationale ; cette nouvelle étape, en phase d'expérimentation, permettra aux établissements de donner aux jeunes des clés pour mieux comprendre le monde qui les entoure et s'ouvrir à d'autres cultures afin qu'ils s'investissent et assument leurs responsabilités dans les affaires du monde contemporain.

Comme nous le souhaitions, l'engagement conjoint du Conseil général, de l'Inspection académique et de la DRAC se concrétisera dans la signature d'un Contrat Local d'Éducation Artistique intégrant le dispositif « Cultures Collèges ».

Yves Ackermann
Président du Conseil général du Territoire de Belfort

Georges Poull
Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Claude Picano
Inspecteur d'Académie DSDEN du Territoire de Belfort

Pourquoi faire ?

LE DISPOSITIF : CULTURES COLLÈGES

Déjà engagé par Contrat Collèges dans la construction, la rénovation, l'équipement et l'entretien des collèges du département, le Conseil général du Territoire de Belfort a souhaité réorganiser, conjointement avec l'Inspection académique et la DRAC, le dispositif de soutien aux actions culturelles dans les établissements scolaires par l'implication des structures culturelles locales.

Cultures Collèges a pour point d'entrée la culture et son articulation dans la vie quotidienne des élèves, par une action spécifique à l'intérieur du monde de l'éducation et ceci à travers trois orientations :

La rencontre : inciter et faciliter l'échange direct en milieu scolaire.

La découverte : emmener les publics scolaires sur des terrains inhabituels et cependant fondateurs d'une bonne attache des savoirs et du sens critique.

L'exploration : favoriser curiosité, goût de l'aventure et acceptation de l'inconnu grâce aux expériences culturelles, artistiques et scientifiques.

À partir de cette année, les projets culturels pourront intégrer un volet international axé sur les thématiques de l'éducation au développement, à la citoyenneté, à la solidarité internationale ou encore aux droits de l'homme, en lien avec la politique de coopération du Conseil général. Pour autant, ce volet ne consistera pas en une aide aux voyages scolaires.

Conformément aux engagements académiques, l'Inspection du Territoire de Belfort soutient pleinement ce volet dédié à l'ouverture internationale et à ses enjeux interculturels.

Cette importance croissante accordée au volet interculturel dans les missions éducatives répond en priorité à la nécessité de préparer les générations nouvelles à vivre, étudier et travailler dans un monde pluriel en constante évolution.

C'est en effet à l'école que se cultivent et se développent, dans un esprit d'ouverture, le croisement des approches et des savoirs ainsi que les aptitudes à communiquer en langue étrangère. Les projets internationaux placent les élèves dans des situations d'apprentissage et de confrontation qui se traduisent par des attitudes plus actives dans les pratiques de classe. Ils contribuent également à l'émergence d'une conscience européenne et sensibilisent à une citoyenneté qui dépasse les frontières.

L'ACTION INTERNATIONALE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Première manifestation de relations entre collectivités locales d'États différents, la pratique des jumelages est née dans l'après-guerre, de la volonté de développer des liens d'amitié avec les populations des communes allemandes puis des pays d'Europe de l'Est. Ils constituaient essentiellement des cadres d'échanges culturels et ont changé de nature dans les années 1970. Avec l'émergence du Tiers-monde sur la scène internationale, de plus en plus de communes se sont alors engagées dans des actions de solidarité, souvent avec des pays sahéliens. Expression d'une solidarité Nord-Sud, ces « jumelages-coopérations » entendaient unir des collectivités locales autour d'une nouvelle forme de coopération qui associait au concept de paix, celui de développement.

Le Conseil général du Territoire de Belfort, comme aujourd'hui 3 250 collectivités territoriales françaises, intervient dans le champ de la coopération décentralisée depuis le début des années quatre-vingt. Initialement au Burkina Faso, cette politique de coopération internationale du Département s'est progressivement structurée et diversifiée. Le Conseil général a noué, depuis, des partenariats avec des collectivités en Allemagne, en Suisse, en Serbie et, depuis 2004, au Liban.

Ces relations internationales sont d'abord institutionnelles, elles constituent des espaces d'échanges d'expériences et de pratiques sur les politiques publiques locales. Elles visent en outre à permettre une ouverture des populations sur le monde par les échanges universitaires, sportifs, culturels ou encore économiques et ainsi à contribuer au rapprochement des cultures, tout en mettant l'accent sur la nouvelle génération qui portera et poursuivra ce processus dans le monde de demain.

Cette ouverture internationale concerne en effet avant tout les jeunes. Un forum réunissant des élus des différents pays partenaires a en outre été consacré en septembre 2007 à la nécessité pour les jeunes de se familiariser avec des réalités différentes et de prendre conscience des grands enjeux de la planète. Dès lors, le Conseil général souhaite proposer aux collèges des fenêtres sur le monde à construire tous ensemble.

LE CARNET CULTURES COLLÈGES : UN OUTIL DE TRAVAIL

Ce carnet est un support d'information annuel permettant *aux enseignants de prendre connaissance des possibilités offertes à leurs actions et de mettre en place des partenariats* et des activités en lien avec le projet d'établissement.

Il vise à :

- Faciliter l'accès à l'information concernant les structures culturelles.
- Proposer des actions mises en œuvre par les structures locales.
- Créer et/ou faciliter les liens avec les équipements, les professionnels de la culture et les artistes.
- Informer sur la politique de coopération internationale du Conseil général du Territoire de Belfort et ses pays partenaires.
- Favoriser l'implication active des professeurs et des élèves dans un projet dont ils seront acteurs à part entière.
- Permettre ainsi une ouverture culturelle, artistique et scientifique.

Toute personne qui souhaite construire et proposer une action dans son établissement y trouvera les éléments nécessaires au montage de projets.

UNE SIMPLIFICATION DE LA DÉMARCHE

Cultures Collèges cherche à simplifier les étapes de la conceptualisation et du financement des projets afin de permettre aux établissements de se concentrer sur la qualité et les objectifs.

Deux formules sont proposées :

1/ un tandem culturel entre un établissement et une structure culturelle,

2/ un projet pédagogique culturel plus ponctuel.

Une commission tripartite (Conseil général, Inspection académique, DRAC) statuera sur les dossiers, au cours de chaque trimestre scolaire.

L'OFFRE : UNE MULTIPLICITÉ DE PROJETS

L'offre des acteurs culturels locaux ainsi que des autres grandes structures du Grand Est (Sud Alsace, Suisse, Allemagne et Franche-Comté) se déploie à travers un grand nombre de thématiques et de domaines aux combinaisons variables :

• Architecture • Arts plastiques • Cinéma • Cirque • Cultures scientifiques et techniques • Danse • Histoire et patrimoine • Lecture et écriture • Multimédia • Musique • Opéra et lyrique • Théâtre.

Auxquelles s'ajoutent, de par le volet de coopération internationale, les liens possibles avec les thématiques suivantes :

• Citoyenneté internationale • Solidarité internationale • Europe • Éducation aux Droits de l'Homme • Commerce équitable.

Comment faire ?

L'IDÉE DE PROJET

La présentation des structures et de leurs actions futures proposées dans ce carnet permet de repérer le ou les acteurs culturels susceptibles de s'accorder avec les premières idées du projet.

DEUX FORMES

a) Le tandem culturel

Le tandem culturel doit se faire entre un collège, à travers un ou plusieurs enseignants, et une ou plusieurs structures culturelles pour un travail en profondeur et dans la durée. Dans le cas d'un partenariat avec un artiste indépendant, il convient de joindre un dossier comportant CV et projet artistique.

Le projet peut se penser à partir des offres et des actions détaillées dans les fiches du carnet, ou bien à partir d'une idée novatrice ou singulière émise par un collège et un partenaire culturel.

Ce projet en partenariat comprend différentes étapes :

a. Un temps de préparation avec les élèves intégrant par exemple, l'utilisation de dossiers d'accompagnement ou une rencontre avec un intervenant de la structure.

b. Des ateliers de pratique ainsi que des échanges avec des artistes ou des intervenants.

c. La découverte de la structure culturelle par le biais de visites ou de sorties spectacles.

La construction de ce projet demande d'une part, un travail avec la ou les structures culturelles identifiées en vue d'une élaboration commune du projet, et d'autre part, un contact avec le coordinateur départemental de l'action culturelle de l'Inspection académique (qui se chargera des liens avec les professeurs responsables de domaines concernés et de l'Inspection pédagogique régionale). Le dialogue pourra se compléter avec la Direction de l'éducation et de la culture du Conseil général ou le Conseiller pour l'éducation artistique et culturelle de la DRAC de Franche-Comté.

Le tandem culturel correspond en partie et se substitue aux projets antérieurement examinés en commission académique de type Atelier, Classe à projet artistique et culturel (PAC), Classe culturelle, Résidence d'artistes, jumelage, etc. Pour mémoire, une fiche d'information sur les dispositifs se trouve en annexe II du présent carnet.

Pour cette première forme, remplir le dossier « Cultures Collèges Le tandem culturel » (voir dossier pages 14-17)
• soit à télécharger sur le site du Conseil général **www.cg90.fr**,
• soit à demander à la Direction de l'éducation et de la culture, Hôtel du Département,
Place de la Révolution française 90 020 Belfort CEDEX Tél. : 03 84 90 90 90

b) Le projet pédagogique culturel

Ce type de projet doit répondre à certains besoins pédagogiques et logistiques ponctuels.

Il vise à faire venir un intervenant dans l'établissement ou à organiser des sorties et des visites particulières au sein d'un établissement (musée, centre d'art, spectacle, conférence...). Il s'inscrit dans une démarche pédagogique concrète qui prend appui sur les contenus et les compétences disciplinaires.

La qualité du projet pourra s'appuyer sur les offres des structures locales ou de la grande région Est (sud Alsace, Suisse limitrophe, Franche Comté, Bade-Wurtemberg). Il est possible d'y associer la participation d'intervenants extérieurs (artiste, acteur culturel, témoin, scientifique...).
Le collège devra détailler la démarche pédagogique, l'opportunité de la sortie envisagée et ses besoins en terme d'organisation.

Sont exclus du dispositif :
les séjours, voyages et jumelages linguistiques et les sorties obligatoires liées au programme (en géologie, par exemple).

Pour cette deuxième forme,
remplir le dossier « Cultures Collèges projet pédagogique culturel »
(voir dossier pages 18-19)
• soit à télécharger sur le site du Conseil général **www.cg90.fr,**
• soit à demander à la Direction de l'Éducation et de la Culture, Hôtel du Département,
Place de la Révolution française 90 020 Belfort CEDEX tel : 03 84 90 90 90

Pour tout projet s'inscrivant dans les axes de coopération internationale :
- **se reporter à la dernière partie de ce carnet**
- **prendre contact avec l'Inspection académique ou la Direction de l'Éducation et de la Culture par le dépôt d'une lettre d'intention**

LA CONSTRUCTION

En règle générale, chaque projet comprend :

- des objectifs globaux
- des objectifs artistiques et/ou culturels
- une articulation pédagogique en lien avec les programmes scolaires
- les porteurs de l'action
  (les enseignants, la ou les structures culturelles, les artistes, les intervenants)
- un calendrier de l'action
- un budget prévisionnel
- des modalités d'évaluation.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS

Chaque projet est à rédiger en double exemplaire :

l'un est à déposer auprès de :
• **la Division de la politique éducative — Bureau des établissements, à l'Inspection académique de Belfort**, Place de la Révolution française 90 003 Belfort CEDEX,

l'autre auprès de :
• **la Direction de l'éducation et de la culture du Conseil général**
Place de la Révolution française 90 020 Belfort CEDEX.

En cas d'envoi par courrier électronique, les documents joints devront parvenir sous forme numérique pdf ou images.
Il peut bien sûr être adjoint aux dossiers tous les documents complémentaires qui semblent nécessaires à leurs argumentations.

VALIDATION DES PROJETS ET ATTRIBUTION DES AIDES

Une commission, regroupant la Direction régionale des affaires culturelles, l'Inspection académique et le Conseil général, se réunira une fois par trimestre (octobre, janvier, mai) pour étudier les demandes.

L'importance du projet, le nombre d'élèves et les niveaux concernés, les temps de travail et de préparation, les représentations ou diffusions au sein du collège, le lien avec les familles et un quartier, les artistes intervenants, l'implication des différents partenaires, etc. sont autant d'éléments qui peuvent entrer dans les critères d'évaluation du projet déposé.

La priorité sera donnée aux projets répondant à la première forme (tandem culturel).

Le projet comprendra un budget prévisionnel détaillé. Au niveau des recettes, devront apparaître les apports des différents partenaires et les autres financements sollicités. Il faut impérativement joindre les devis au dossier, notamment en ce qui concerne le transport.

Le dossier « tandem culturel » doit être préparé et signé avec la ou les structures culturelles partenaires. Chaque action et chaque partenariat feront l'objet d'une évaluation dont le mode prévu doit figurer dans le dossier de demande.

Entre la réception et la commission, les projets en partenariat devront être validés par le conseiller à l'éducation artistique de la DRAC, par le responsable de domaine Action culturelle référent, ainsi que par l'Inspection Pédagogique Régionale. C'est pourquoi il est conseillé aux établissements de prendre contact le plus tôt possible avec les personnes ressources.

À l'issue de l'année scolaire, les collèges qui auront mis en œuvre des projets seront destinataires d'un document d'évaluation.

LES DOSSIERS TYPES

- TANDEM CULTUREL page 14
- PROJET PÉDAGOGIQUE CULTUREL page 18

TANDEM CULTUREL
Année scolaire 2008–2009

Collège
Adresse .....

.....

.....

.....

Structure
Adresse .....

.....

.....

.....

Intitulé du projet

☐ projet nouveau ☐ projet reconduit
☐ sur temps scolaire ☐ hors temps scolaire ☐ sur temps mixte

Domaine artistique, culturel et scientifique à préciser
(en cas de transversalité, indiquer le domaine principal du projet) :

☐ Architecture ☐ Arts du Cirque ☐ Arts plastiques/Photo
☐ Cinéma/Audiovisuel ☐ Culture scientifique et technique
☐ Danse ☐ Histoire et patrimoine ☐ Lecture/écriture
☐ Multimédia ☐ Musique ☐ Opéra et lyrique
☐ Théâtre

Coordonnateur du projet :
Nom, prénom .....
Téléphone, courriel .....
Discipline ou fonction .....

Contact obligatoire avec le Coordonnateur Action Culturelle,
Le (date) : .....

Souhaite venir présenter le projet devant la commission :
☐ Oui ☐ Non

Enseignants impliqués (nom, prénom, discipline) :

.....

.....

.....

Référents de la structure culturelle (nom, prénom, fonction) :

.....

.....

.....

Artiste(s) ou intervenant(s) : *nom, prénom, durée en heures de l'intervention, objectifs personnels de l'intervenant sur cette action :*

.....

.....

.....

.....

.....

PROJET

Objectifs de l'établissement (dans le cadre du contrat d'objectifs) :

Compétences du socle commun

Objectifs du tandem

Artistiques ou scientifiques :

Éducatifs :

Pédagogiques :

Déroulement de l'action avec un calendrier

Travail en partenariat

Travail pédagogique

Mise en valeur (exposition, livret, DVD, mise en voix, spectacle…)

Modalités d'évaluation prévues
(préciser si possible les indicateurs choisis pour son évaluation)

Commentaires éventuels du coordonnateur :

Document téléchargeable sur www.cg90.fr

ÉLÈVES

Nombre d'élèves :
Nombre de classes :

Classes concernées

Niveau ☐ 6e ☐ 5e ☐ 4e ☐ 3e

Nombre d'élèves ....

BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce budget doit s'établir en commun et en entente avec la structure culturelle et doit être sincère. En cas de réalisation non conforme, le Conseil général procédera à une annulation partielle ou totale du mandat.

RECETTES		DÉPENSES	
Détail Montant		**Détail Montant**	
Éducation Nationale	.....	Fournitures (détailler)	.....
	.....		.....
	.....		.....
	.....		.....
Moyens complémentaires engagés	.....	Documentation (détailler)	.....
	.....		.....
	.....		.....
	.....		.....
Budget de l'établissement	.....	Transports (devis obligatoire)	.....
	.....		.....
	.....		.....
	.....		.....
Autres : FSE...	.....	Prestations artistiques (préciser le type et la forme de prestation, cachet de spectacle, heures d'intervention...)	.....
	.....		.....
	.....		.....
	.....		.....
Conseil général	.....	Tarif horaire x nombre d'heures	.....
	.....		.....
	.....		.....
	.....		.....

RECETTES (suite)		DÉPENSES (suite)	
Détail	**Montant**	**Détail**	**Montant**
DRAC ou DIREN	.....	Indemnisation (déplacement, hébergement)	.....
	.....		.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	
		.....	
Autres partenaires éventuels	.....	Autres	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	
		.....	
TOTAL	.....	**TOTAL**	.....

Chef d'établissement
(date et signature)

Structure culturelle
(date et signature)

Commission

Date : .....

Décisions et observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document téléchargeable sur www.cg90.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE CULTUREL
Année scolaire 2008-2009

Collège

Adresse .....

.....

Enseignant référent ..... matière enseignée .....

.....

Tél. ..... Courriel : .....

Contact obligatoire avec le Coordonnateur Action Culturelle, le (date) : .....

.....

Domaine

Intitulé de l'activité visée .....

.....

Nom de la structure (visitée ou support) .....

Nom et qualité de l'intervenant .....

Nombre d'élèves et classes concernées .....

.....

.....

Présentation du projet

Objectifs de l'établissement .....

.....

Compétences attendues .....

.....

Objectifs pédagogiques .....

.....

Contenu du projet .....

.....

Activités préparatoires et prolongements envisagés .....

.....

.....

Estimation du volume horaire consacré au projet et calendrier .....

.....

Évaluation prévue

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel

Ce budget doit s'établir en commun et en entente avec la structure culturelle et doit être sincère. En cas de réalisation non conforme, le Conseil général procédera à une annulation partielle ou totale du mandat.

RECETTES		DÉPENSES	
Détail	**Montant**	**Détail**	**Montant**
Éducation Nationale	.....	Fournitures (détailler)	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	.....
Moyens complémentaires engagés	.....	Documentation (à détailler)	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	.....
Budget de l'établissement	.....	Transports (devis obligatoire)	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	.....
Autres : FSE...	.....	Droits d'entrée, visite	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
		.....	.....
Conseil général	.....	Prestations artistiques Tarif horaire x nombre d'heures	.....
	.....	Indemnisation	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
Autres partenaires éventuels	.....	Autres	.....
	.....	.....	.....
	.....	.....	.....
TOTAL	.....	**TOTAL**	.....

Date et signature du chef d'établissement

Commission

Date : .....

Décisions et observations :

.....

.....

Document téléchargeable sur www.cg90.fr

Avec quelles structures ?

Les structures Aire urbaine

L'Arche 22
Archives départementales 24
Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort 26
Cinémas d'aujourd'hui 28
Espace Multimédia Gantner 30
Fonds Régional d'Art Contemporain 32
Le Granit 34
Jeunesses Musicales de France 36
Maison Pour Tous 38
Médiathèque Départementale 40
Maison de l'environnement 42
Musées de Belfort 44
Pavillon des Sciences 46
Pôle des musiques actuelles 48
Territoire de musiques 50
Théâtre du Pilier 52

Les structures du Grand Est

Musées Mulhouse Sud Alsace 56
Opéra National du Rhin 58
Musées de Bâle 59
Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme 60
Château du Haut-Koenigsbourg 61
Les Musées des Techniques et Cultures Comtoises (MTCC) 62
Musée jurassien des Arts 64
Augusta Raurica 65

Culture, coopération internationale

Burkina Faso 68
Liban 69
Serbie 70
Suisse 71
Alemagne 72

L'ARCHE

Scène conventionnée pour l'enfance et la jeunesse, scène jeunes publics du Doubs.

www.scjp-larche.org

RESPONSABLE

Laurent COUTOULY

COORDONNÉES

Place des Fêtes — 25 200 BETHONCOURT
Tél. 03 81 97 35 12 — Fax 03 81 92 98 47
contact@scjp-larche.org

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 14 heures à 18 heures

DÉFINITION ET OBJECTIFS

L'Arche de Bethoncourt est devenue, depuis 1999, un lieu spécialisé dans le spectacle vivant pour le jeune public en tant que diffuseur et coproducteur avec des résidences de création.
Chaque saison, elle accueille plus de vingt spectacles différents dans tous les domaines artistiques : théâtre, danse, marionnettes, musique, cirque, etc. Les formes sont souvent croisées.
Cette diffusion de spectacles se traduit par près de 100 représentations dont environ 40 % en séances familiales « tout public » et le reste en séances scolaires.
Les créations, soutenues par l'Arche, sont choisies en premier lieu pour la qualité de la rencontre avec l'artiste. Avec ces projets, pertinents, innovants, prometteurs et ambitieux, l'Arche s'inscrit comme un lieu de référence nationale.

Dans l'objectif de perpétuer une sensibilisation amorcée dès le plus jeune âge, l'Arche affirme dès cette saison sa volonté de s'adresser davantage aux préadolescents et adolescents en leur faisant des propositions artistiques spécifiques.

Qu'est-ce que le jeune public ?

Il va de 1 an à 106 ans ! Nous sommes tous des jeunes publics…
Être jeune public, c'est être novice dans le spectacle. Cela ne définit pas un âge et il n'y a pas d'âge pour goûter aux plaisirs des Arts de la scène !
Le jeune public ne détermine pas seulement un segment de population défini par l'âge auquel on destine une forme de spectacle spécifique. C'est plutôt une manière de concevoir le rapport aux publics qui n'ont pas nécessairement la maîtrise des conventions du spectacle.
Sachant que la mission de l'Arche n'est aucunement de préparer le spectateur de demain, il est proposé au public de l'accompagner, quelle que soit sa culture, dans la découverte et l'appropriation des codes, en s'appuyant littéralement sur le domaine des sens et des sensations. Autrement dit, l'offre de l'Arche ne concerne pas des spectacles pédagogiques, mais bien des œuvres artistiques à part entière où la relation au spectateur est fondamentale.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Virginie LEVITTE (Chargée des relations avec le public)

LES ACTIONS, LES PROJETS

Tout au long de la saison, l'Arche organise, avec la complicité de différents partenaires locaux, des ateliers de sensibilisation, des stages, des rencontres entre des équipes artistiques et le public (scolaire, périscolaire mais aussi familial).
Chaque projet est impulsé par une véritable rencontre partenariale entre tous les acteurs (les artistes, les partenaires — équipes de directions et enseignants –, l'Arche).
L'Arche propose de développer des projets artistiques et culturels qui ont la particularité de s'inscrire sur plusieurs années. Ainsi les publics (structures Petite Enfance, écoles primaires, structures périscolaires, collèges et lycées) peuvent approfondir dans la durée une approche sensible de la découverte du spectacle vivant.

UN PROJET PHARE

L'Arche s'est associée au lycée Louis Aragon d'Héricourt pour développer un projet artistique et culturel : une résidence de création de la compagnie *En attendant* au sein de l'établissement.
Ce projet de résidence sur trois années s'articule autour de deux lignes directrices :
• Des rencontres et des interventions en direction des lycéens et du personnel de l'établissement,
• La création de trois spectacles : « L'apprentissage » de Jean-Luc Lagarce, « Moi et ma bouche » et « Les grands plateaux » de Denis Lachaud.

Cette première année de résidence a débuté en octobre 2007 par une formation de deux journées à destination des enseignants ayant pour objectif de leur faire découvrir le processus de travail de la compagnie en les mettant en situation de jeu. En novembre 2007 puis en mars 2008, la compagnie a résidé au lycée pendant quelques semaines afin de répéter ses deux prochaines créations « L'apprentissage » de Jean-Luc Lagarce et « Moi et ma bouche » de Denis Lachaud.
La compagnie est également intervenue dans les classes et dans la vie de l'établissement en dehors des cours. Tout un ensemble de « perturbations » a été organisé pour donner une grande lisibilité à la présence de la compagnie et pour impliquer un grand nombre d'élèves.

LES PROJETS 2008-2009 AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

La résidence de la compagnie en attendant se poursuivra au lycée Louis Aragon d'Héricourt avec toute une série d'actions, de rencontres.
Les dernières répétitions de la création « Moi et ma bouche » se dérouleront début octobre à l'Arche. Cette dernière accueillera une grande partie des élèves et enseignants pour les premières représentations du spectacle en séance scolaire et tout public.

Cette saison sera également marquée par l'éclosion d'un partenariat avec le collège Jean-Paul Guyot de Mandeure. L'objectif premier pour l'équipe enseignante est de développer et d'enrichir l'accès de classes de 5e à des spectacles de théâtre adaptés.
Par la fréquentation des œuvres et par l'organisation de rencontres avec des équipes artistiques, l'Arche se donnera pour mission de favoriser l'ouverture de ces élèves au processus de création théâtrale.

Chaque action doit être élaborée dans un cadre partenarial où chacun trouve sa place : l'artiste, l'équipe pédagogique, l'Arche mais aussi l'adolescent avec ses préoccupations. Ainsi, chaque projet sera pensé selon les spécificités des matières, collèges et enfants concernés.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

www.cg90.fr

RESPONSABLE

Xavier LAURENT
xavier.laurent@cg90.fr

COORDONNÉES

Archives départementales
4 rue de l'ancien théâtre — 90 000 BELFORT
Tél. 03 84 90 92 00 — Fax 03 84 90 92 11

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8 h 30-12 heures/13 h 30-17 heures
Capacité d'accueil : groupe de 15 personnes, accueil d'une classe possible avec un travail en demi-groupe (un groupe visitant les Archives, l'autre travaillant sur les documents).

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Les Archives du Territoire de Belfort conservent et enrichissent le patrimoine écrit du Département. Elles mettent à disposition la matière première de l'histoire et guident le public dans sa découverte.

Le service éducatif est composé d'un professeur d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire assisté d'un archiviste. Il accompagne les projets et prend en charge les visites sur place.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Jean-Christophe TAMBORINI (référent pédagogique)
jean-christophe.tamborini@cg90.fr

Emmanuel DIVO (professeur d'histoire géographie)
emmanuel.divo@cg90.fr

PROJETS 2008-2009

• **Exposition en novembre 2008 sur la guerre dans les Balkans** menées par des régiments belfortains entre 1915 et 1917

• **Des expositions itinérantes à disposition des établissements** (ex : les années 1930 dans le Territoire de Belfort ; l'architecture de la Belle Époque à Belfort ; les unes de presse historiques ; l'histoire de l'immigration dans le département, l'histoire du jeu d'échec ; Vichy et les juifs ; la propagande par l'affiche au cours de la Seconde Guerre Mondiale).

• **Ateliers pédagogiques pour les classes sur des thèmes choisis** en concertation avec les enseignants (travail sur une thématique en relation avec le programme et sur des documents originaux, visite des locaux des Archives départementales).

• **Documents commentés sur Internet et via l'environnement numérique de travail** à disposition des enseignants. Ces dossiers pédagogiques seront consultables et utilisables par les élèves avec un accompagnement pédagogique. Ils seront régulièrement actualisés. Des ressources sont également disponibles sur http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT

www.contrejour.org

RESPONSABLE

Odile DUBOC (Directrice artistique)
Laurent VINAUGER (Secrétaire général)

COORDONNÉES

CCN de Franche-Comté
3 avenue de l'Espérance — 90 000 BELFORT
Tél. 03 84 58 44 88 — Fax 03 84 58 44 89
infos@contrejour.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le Centre chorégraphique national (CCN) définit son action en trois axes :

- **La création et diffusion des spectacles** de la compagnie Contre-Jour (Odile Duboc et Françoise Michel),
- **Une politique d'accueil** et de coproduction : des chorégraphes et des compagnies françaises ou étrangères, sont accueillis en résidence pour réaliser leurs propres créations,
- **Le développement** d'une culture chorégraphique par le biais d'ateliers, de stages, de conférences et d'outils pédagogiques.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Noël CLAUDE (Responsable du développement de la culture chorégraphique et des actions de sensibilisation en région)
Tél. 03 84 58 44 88 — Portable : 06 83 30 31 02
n.claude@contrejour.org

PROJETS 2008-2009

Le CCN de Franche-Comté propose différents temps d'ouverture aux publics scolaires :

• **Les 19 heures de Contre-jour :** répétitions publiques pour découvrir le travail de création d'Odile Duboc ou des compagnies accueillies en résidence. Ces présentations, en accès libre, ont lieu en semaine à 19 heures.

• **Les stages et ateliers :** destinés aux amateurs, ils permettent d'investir les processus de création des compagnies en résidence.

• **Le fonds documentaire spécialisé en danse contemporaine :** livres et documents audiovisuels à disposition du public sur rendez-vous.

• **Les interventions en milieu scolaire ou associatif :**
Différentes actions originales de développement de la culture chorégraphique sont proposées aux publics. Ces interventions sont ajustées au public concerné. Le principal objectif est de sensibiliser les plus jeunes (et les moins jeunes) à la danse contemporaine.

Les chemins qui mènent à la danse — Vidéo danse en mots et mouvements.
Ces ateliers d'accompagnement vers la danse développent deux thématiques simples : « Être ensemble » et « Éloge du mouvement ». Après un moment dansé en direct par Marie-Pierre Jaux, le public est invité à se mettre en mouvement, aidé à cet effet par quelques extraits de pièces chorégraphiques, dont le scénario et le processus sont explicités par Noël Claude et Marie-Pierre Jaux.
Pour tout public à partir de 8 ans
Durée : 1 h 30

Points de vue en mouvement
Cette lecture, dansée par Marie-Pierre Jaux et mise en scène par Noël Claude, a pour objectif de proposer au public des clés de compréhension de la danse contemporaine. Elle se déroule sous forme de conversation entre un interlocuteur et une danseuse.
Techniquement légère, cette lecture dansée est adaptée à tous les lieux de présentation, et peut même se dérouler dans une classe.
Pour tout public à partir de 8 ans
Durée : 1 heure à 1 h 30

La mallette à danser
Un jeu original pour toute la classe : il implique autant le corps que l'esprit et fait découvrir l'univers de la danse aux élèves âgés de 6 à 14 ans. Peintures, photos, vidéo de spectacles ou d'animations illustrent chacune des 118 questions ; un manuel pédagogique très détaillé les accompagne. Ce jeu peut être utilisé, par tout enseignant quel que soit son niveau de pratique chorégraphique personnel, pour des 6e — 5e en soutien des séances vidéo danse (achat possible auprès du Centre départemental de la documentation pédagogique de Belfort).
Noël Claude et Marie-Pierre Jaux proposent des animations démonstrations de ce jeu, accompagnées de la présentation d'autres ressources visuelles sur la danse.

CINÉMAS D'AUJOURD'HUI

www.festival-entrevues.com

PRÉSIDENT

Gilles LEVY

RESPONSABLE

Richard GORRIERI
infos@festival-entrevues.com

COORDONNÉES

Cellule des festivals
1 boulevard Richelieu 90 000 BELFORT
Tél. 03 84 22 94 44 — Fax 03 84 22 94 40
infos@festival-entrevues.com

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Cinémas d'aujourd'hui est une association qui travaille à la promotion et à la diversification de la programmation cinématographique à Belfort et dans le département : organisation du festival du film EntreVues, programmation Art & Essai à Belfort, exploitation du Circuit « La Trouée » dans le Territoire de Belfort, et de la Salle des 5 Fontaines à Delle, relais de l'opération « Un été au ciné », etc.
Dans ce cadre, Cinémas d'aujourd'hui organise et conduit l'opération « Collège au cinéma »

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Martine FENDELEUR
mfendeleur@mairie-belfort.fr
Tél. 03 84 22 94 42

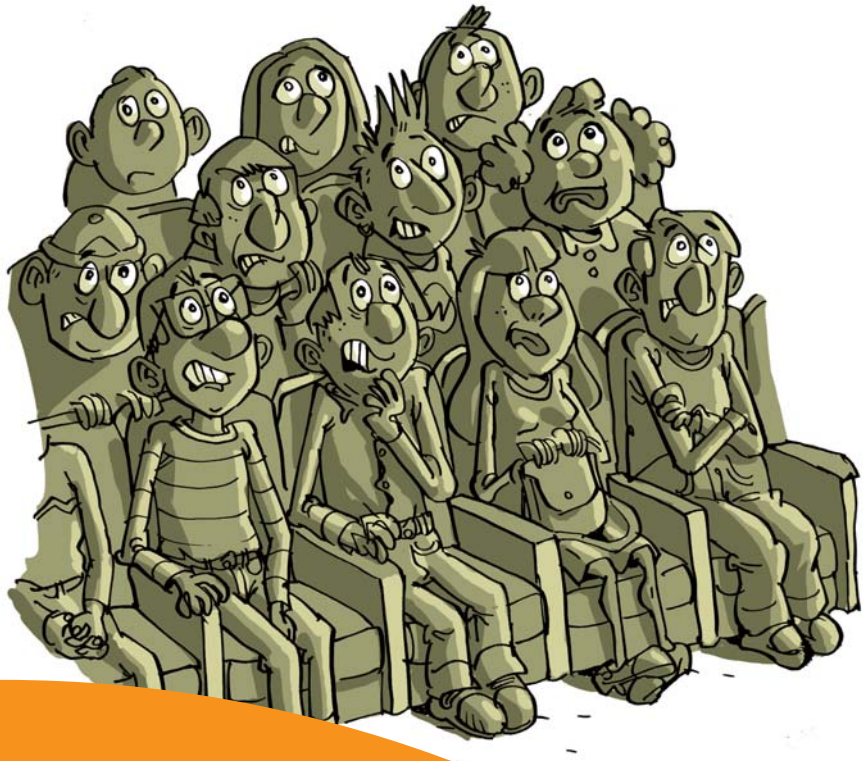

PROJETS 2008-2009 À L'ATTENTION DES COLLÉGIENS

• **« Collèges au cinéma » :** cette opération nationale propose aux élèves la découverte d'œuvres cinématographiques lors de projections qui leur sont spécifiquement destinées. Cette démarche de découverte leur permet de se constituer les bases d'une culture cinématographique. Les films présentés sont français, européens, en version originale sous-titrée, généralement classés Art et essai, et bénéficient de tirages de copies neuves. Ils sont accompagnés de dossiers pédagogiques à l'intention du professeur et de fiches thématiques pour l'élève.

Le but est de susciter curiosité et goût pour les œuvres cinématographiques chez le jeune spectateur, de proposer des prolongements pédagogiques et de participer au développement d'une pratique culturelle de qualité par le biais de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma.
Pour plus d'informations, consulter : www.cnc.fr

Il est possible pour les classes engagées dans « Collège au cinéma » de bénéficier d'une intervention d'une heure afin d'initier les élèves aux aspects relatifs à la production, la distribution et l'exploitation cinématographique. L'éducation à l'image, l'économie du cinéma (en lien avec la télévision) et ses mutations seront donc les points d'ancrage de ces interventions.

Programmation 2008-2009 à destination des 6e/5e :
1er trimestre : L'île de Black Mor de Jean-François Laguionie (France, 2003)
2e trimestre : La forêt d'émeraude de John Boorman (USA, 1985)
3e trimestre : Tex Avery Follies de Tex Avery (USA, 1964)

Programmation 2008-2009 à destination des 4e/3e :
1er trimestre : O'Brother de Joel et Ethan Cohen (USA, 2000)
2e trimestre : No Man's Land de Danis Tanovic (Bosnie, 2001)
3e trimestre : Persepolis de Marjane Satrapi (France, 2007)

Collèges au cinéma rentre désormais dans le dispositif « Cultures collèges ». Ainsi, les établissements qui souhaitent participer intégreront cette opération dans leur projet culturel et leur programme d'actions pour une période déterminée (2 ou 3 ans).
À noter cependant que l'opération fait déjà l'objet d'un soutien financier substantiel de la part du Conseil général du Territoire de Belfort. En conséquence, aucun financement complémentaire ne sera accordé dans le cadre du dépôt du dossier.

• **Entrevues :** ce prestigieux festival, organisé par la Ville de Belfort et Cinémas d'aujourd'hui en collaboration avec la Cinémathèque française, a été créé en 1986 par Janine Bazin. Dès ses débuts, il mêle harmonieusement films d'hier (rétrospectives, panoramas et thématiques) et d'aujourd'hui (par le biais de premiers films en compétition internationale). Des séances scolaires sont proposées en matinée.

Dans la perspective d'une collaboration entre Collège au cinéma et EntreVues, il est proposé d'intégrer dans la programmation un film issu de la compétition.

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

www.cg90.fr

RESPONSABLE

Valérie PERRIN
valerie.perrin@cg90.fr

COORDONNÉES

Espace Multimédia Gantner
1 rue de la Varonne — 90 140 BOUROGNE
Tél. 03 84 23 59 72
lespace@cg90.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Dédié aux cultures multimédias, numériques et à la sensibilisation à l'art contemporain, lieu d'accès à la culture et au savoir, l'Espace Multimédia Gantner est :

• **Un lieu de formation** grand public et professionnel,
• **Un lieu d'expression et de création** qui accueille toute l'année des expositions, des performances, des rencontres, des lectures, des concerts et des résidences d'artistes,
• **30 postes multimédias** offrant un accès libre à Internet, des possibilités de consultation de CD-ROM, etc.,
• **Un fonds documentaire** de plusieurs milliers de documents (livres, cd audio, cédérom) qui permet d'appréhender l'art et les problématiques d'une société à l'ère numérique,
• **Une collection d'art contemporain** sur supports numériques.

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Clémence GIRARD
clemence.girard@cg90.fr

PROJETS 2008-2009

• **Ateliers destinés aux scolaires** en fonction de la programmation artistique trimestrielle avec un accompagnement préalable des enseignants (fiches pédagogiques, temps d'échange, introduction aux œuvres), une visite guidée de la structure, des ateliers spécifiques construits avec l'enseignant, etc.
Par exemple, en 2005-2006, les ateliers, en direction des jeunes publics et des adolescents, étaient axés sur la découverte des outils numériques et des sensibilités artistiques, (réalisation de films d'animation en pâte à modeler, montés numériquement image par image, traitement des sons naturels, ateliers d'écriture et de poèmes en images).

• **Ateliers en direction de tous les enseignants** selon leurs souhaits ou leurs idées (susceptibles d'être développés avec le référent). Le but est de présenter l'Espace Multimédia Gantner comme un lieu de ressources (en termes de professionnels, de documentation, de techniques et matériels) afin de permettre aux enseignants d'élaborer des projets liés aux nouvelles technologies et nécessitant un accompagnement particulier.

• **Utilisation et valorisation de la collection du département d'art contemporain** sur support numérique auprès des collèges durant les heures d'enseignement, via des présentations d'œuvres, des interventions sur les enjeux et les problématiques liés aux domaines de l'art et du numérique afin de sensibiliser le public collégien à un domaine méconnu du multimédia. Le prolongement et la pérennisation de ces actions avec les enseignants et leurs élèves sont souhaitables.

OFFRES SPÉCIFIQUES EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Journées de formation pour les enseignants en lien avec la DIFOR (Division de la formation).

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
(FRAC)

www.cr-franche-comte.fr

RESPONSABLE
Sylvie ZAVATTA

COORDONNÉES
Fonds Régional d'Art Contemporain

Adresse des locaux :
11, rue Lecourbe
25000 Besançon

Adresse postale :
4, square Castan
25031 Besançon CEDEX

Tél. 03 81 61 55 18 — fax 03 81 83 12 92
frac@cr-franche-comte.fr

DÉFINITION ET OBJECTIFS
Depuis sa création en 1982, le Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté a pour mission de constituer et gérer la seule collection d'Art contemporain significative en Franche-Comté et de soutenir les artistes qui sont engagés dans une véritable recherche en matière d'expression artistique contemporaine.
Ce soutien peut prendre la forme d'acquisitions, d'expositions, d'éditions, de productions d'œuvres, de résidences…

Aujourd'hui, la collection du Frac Franche-Comté concerne environ 235 artistes contemporains. Cette collection comprend 311 œuvres ou ensembles d'œuvres qui relèvent de domaines variés : peinture, photographie, sculpture, installation, œuvre graphique, œuvre textile, œuvre audiovisuelle. Le projet d'acquisition du Frac porte, pour les années à venir, sur la question du Temps.

Au-delà de la constitution d'un patrimoine régional, le Frac est également producteur d'événements artistiques et déclencheurs d'une réflexion sur la création plastique contemporaine et sa médiation auprès des publics.
Des actions spécifiques sont mises en place en direction de différents publics : spécialistes, amateurs ou néophytes ; enfants et adultes, visiteurs individuels ou en groupes. Elles ont pour but de créer et développer un authentique échange entre le public et l'art d'aujourd'hui et de favoriser une synergie entre les différents acteurs éducatifs et culturels régionaux.

Le Frac est financé par le Conseil régional avec le soutien de l'État.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Viviane Lalire TERREAUX
Professeur d'arts plastiques missionné par l'Action Culturelle du Rectorat
pedagogie@frac-franche-comte.fr

PROJETS 2008-2009

Le service éducatif du Frac Franche-Comté propose aux enseignants et à leurs élèves de découvrir l'art contemporain. L'élaboration d'outils pédagogiques, la visite des expositions du Frac, la diffusion d'œuvres de la collection dans les établissements scolaires, le montage de formations à destination des enseignants sont autant d'actions menées.

• Réseau des galeries du Frac

L'opération ***Les galeries du Frac dans les établissements scolaires*** permet aux collèges et aux lycées de la Région d'accueillir des œuvres sélectionnées dans les collections du Frac. La durée du prêt est définie par une convention de partenariat. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux démarches artistiques contemporaines. Les entrées proposées sont notionnelles ou thématiques.

Les établissements ayant participé à l'opération en 2007-2008 sont les suivants :
– Lycée Belin à Vesoul (exposition : « Abstraction »)
– Collège Bouquet à Morteau (exposition : « Narrations »)
– Lycée Victor Hugo à Besançon (exposition : « Découvrir un territoire »)

• frac-box n° 1

Une sélection de quatre œuvres vidéo de la collection du Frac Franche-Comté peut être empruntée par les professeurs désirant travailler sur les problématiques de l'image animée. Cinq copies dvd sont mises à disposition des enseignants de l'académie. Un document pédagogique accompagne cette opération.

LE GRANIT

Scène nationale, Belfort

www.theatregranit.com

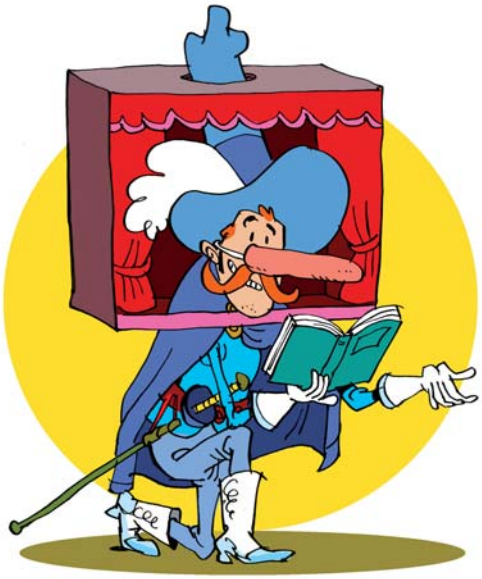

RESPONSABLE

Henri TAQUET, Directeur

COORDONNÉES

Le Granit, Scène Nationale
1 faubourg de Montbéliard
BP 117 — 90 000 BELFORT
Tél. administration : 03 84 58 67 50
contact@theatregranit.com
www.theatregranit.com

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le Granit, Scène Nationale, accueille une trentaine de spectacles par saison : théâtre, Le Granit, Scène Nationale, accueille une quarantaine de spectacles par saison : théâtre, musique, danse, mais aussi des lectures, des expositions.
Étant un lieu de création et de résidence pour des artistes nous proposons des rencontres qui sont autant de moments pour échanger à propos de leur création et à leur sensibilité.
Comment ? Par le biais de répétitions publiques (Gâteries), après les représentations, ou par de la pratique : stages (Parcours sensibles), ateliers (dispositifs de l'Éducation Nationale : PAC, Atelier Artistique… Ou autres formes d'ateliers en partenariat avec le Conseil général) et les enseignements optionnels théâtre (à Belfort dans tous les lycées de la seconde à la terminale et à Montbéliard au lycée Cuvier).

Tout projet d'atelier doit se construire ensemble : les enseignants et nous. Chaque projet fait l'objet d'une adaptation selon l'âge des élèves concernés, le désir de l'enseignant, et selon ce que nous pouvons proposer dans le cadre de la saison artistique en cours : créations des metteurs en scènes associés (Anne Monfort et Benoît Lambert), les spectacles, les expositions.
Tout projet peut s'accompagner d'une visite commentée du théâtre, et des expositions de la galerie, sur simple rendez-vous.

Si vous souhaitez lire des bilans et des commentaires, voir des photos et en savoir plus sur tous les ateliers du Granit rendez-vous sur le blog : http://blog.lesateliersdugranit.com

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Sonia PÉREZ (Responsable du secteur éducatif)
Service des relations avec le public
Tél. 03 84 58 67 56
sperez@theatregranit.com

AVEC QUELLE ÉQUIPE ARTISTIQUE

Cette saison, des comédiens et metteurs en scènes : Emmanuel Fumeron, Solène Froissart, Benoît Lambert, Yan Lheureux, Frédéric Liénard, Marion Lubat, Anne Monfort et Julien Travaillé, une scénographe : Cécilia Delestre, un écrivain : Christophe Fourvel, un photographe : Clément Bartringer, un vidéaste : Stéphane Castang

Le programme avec tous les spectacles et les expositions dans notre plaquette ou sur le site www.theatregranit.com

PROJETS 2008–2009

Cette saison, avec le concours des artistes, au collège.

• Ateliers avec la compagnie du « Théâtre de l'heure » : Anne Monfort va créer cette saison un spectacle en appartement « Next door (la fille d'à côté) » elle propose des ateliers avec son équipe pour les 4e/3e :
« Le projet de *Next door* reposera sur un travail avec les voisins que nous serons amenés à rencontrer. Dans le cadre de cette création, nous élaborerons un questionnaire sur les modes d'habitation et les habitudes liées au logement que nous distribuerons aux habitants de certains immeubles ou quartiers que nous investirons. Nous proposerons aux élèves de travailler à partir de ces questionnaires et de *La vie mode d'emploi* de Pérec qui relate la vie d'un immeuble. Des ponts se créeront avec la scénographie et la galerie du Granit autour des questions d'investissement d'un espace, et d'installations *in situ*. La présentation de l'atelier pourrait avoir lieu dans un appartement, afin d'éprouver ce que cet espace apporte de spécifique au niveau théâtral (adresse directe au spectateur, jeu intime, etc.) »

• Ateliers avec la compagnie de « La Tentative » : Benoît Lambert va créer cette saison un spectacle en appartement « La peur des coups » et avec « Jeunesses françaises » un spectacle et une exposition, il propose avec son équipe :
• Avec l'équipe pédagogique du collège Saint Exupéry de Beaucourt qui souhaite aborder avec l'ensemble des élèves de 5es différents champs artistiques autour du thème du voyage :
  – Travail photographique autour de : « photo de classe/photo de voyage »
  – Travail vidéo autour du « voyage rêvé »
  – Travail théâtral avec la mise en voix de récits de voyages
• Avec le collège Léonard de Vinci de Belfort
  – Travail vidéo sur le thème de l'Univers avec les 6e qui verront le spectacle « Kant »
  – Stage de pratique théâtrale avec une classe de 3e
• Avec le collège Arthur Rimbaud accompagnement d'une classe de 6e autour des spectacles vus dans l'année.

• Pour les enseignants et personnels des collèges, lycées (généraux et professionnels), universités et animateurs socioculturels un « Parcours sensible » (En entrée libre sur réservation)
Stages avec les deux metteurs en scènes associés au Granit, avec Benoît Lambert le samedi 18 octobre de 10 à 13 heures et de 14 heures à 17 heures ; avec Anne Monfort le dimanche 19 octobre de 10 heures à 15 heures, le contenu est précisé sur simple demande

• Pour tous les collégiens en classe entière ou groupe de volontaires : École du specta(c)teur
Comment appréhender le spectacle vivant et l'art contemporain aujourd'hui ?
Une proposition de parcours, de cheminement autour des œuvres :

Acte I : une visite du théâtre pour se familiariser avec le lieu : approche de son architecture (construction fin XIX^e^ rénovée dans les années trente et ensuite par Jean Nouvel en 1983), monter sur le plateau (voir les cintres, les projecteurs...), découvrir les métiers du théâtre (les artistes, les techniciens, l'administration...) parler de la place et de la responsabilité du spectateur, qui devient acteur d'une expérience pendant la représentation.

Acte II : découverte du spectacle vivant avec un abonnement de quatre spectacles (en soirée comme les adultes) et dès que cela est possible rencontrer les artistes dans la classe et/ou après le spectacle.

Acte III : découverte de l'art contemporain avec une visite (pendant le temps scolaire) de chaque exposition de la galerie commentée et adaptée à l'âge des élèves

Un bel exemple de réussite d'un projet tel que celui-là pendant la saison 2007-2008 avec une classe de 6e du collège Rimbaud de Belfort, grâce à Dominique Peltier enseignante de lettres.
Vous pouvez en consulter le contenu sur le blog des ateliers : http://blog.lesateliersdugranit.com

JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
(JMF)
www.lesjmf.org
www.jmf-franche-comte.org

RESPONSABLE
Liliane BAILLY-MAÎTRE (Présidente de l'association régionale)
m.baillymaitre@wanadoo.fr
Joffrey PARISOT (coordinateur régional)

COORDONNÉES
JMF en Franche-Comté
8 rue Louis Pergaud — 90 000 Belfort
Tél. : 03 84 26 41 01

DÉFINITION ET OBJECTIFS
Association reconnue d'utilité publique et agréée « Jeunesse et éducation populaire » dont l'objectif est de donner l'expérience, l'émotion du concert (par une programmation en musiques classiques, musiques du monde et musiques actuelles) et du spectacle vivant.

La plupart des actions ont lieu durant le temps scolaire afin de toucher tous les publics (de la maternelle au lycée).

Les JMF proposent en accompagnement de chaque concert des dossiers pédagogiques de préparation et d'exploitation pédagogiques à l'usage des enseignants.

Une autre des missions que les JMF se sont fixées est l'encouragement aux pratiques musicales.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES
Roland SÉMON (Délégué)
Tél. 03 84 26 41 01
jmf.belfort@laposte.net

PROJETS 2008-2009

• Spectacles en direction des collégiens :

- PERCUSSIONS D'ORIENT — 19 janvier 2009 — Musiques du monde

- VARIATIONS AUTOUR DE LA VIOLE(S) — 16 février 2009 — Musiques classiques

- DE BACH A PIAZZOLLA — 30 mars 2009 — Musiques classiques

• Rencontres avec les artistes/Ateliers en classe : possibilité d'organiser une rencontre ou un atelier en classe avec les artistes des spectacles programmés (en fonction de leur disponibilité). Les collèges intéressés devront prendre contact au plus tôt avec les JMF.

• Journées culturelles : couplage d'un spectacle et d'une activité de découverte du patrimoine.

• Music'ado, la scène régionale des 11-20 ans basée sur l'écoute et le respect de tous les styles musicaux. http://musicado.free.fr

Les spectacles présentés par la délégation JMF du Territoire de Belfort figurent dans la plaquette 2008-2009,
ou sur les sites : www.lesjmf.org et www.jmf-franche-comte.org

MAISON POUR TOUS

www.mptbeaucourt.fr

RESPONSABLE

Luc RENAUD
Tél. 03 84 56 59 41 — luc.renaud3@wanadoo.fr

COORDONNÉES

Maison Pour Tous
Foyer Georges Brassens — 90 500 BEAUCOURT
Tél. et Fax 03 84 56 96 94
mptbeaucourt@infonie.fr

DÉFINITION ET OBJECTIFS

La Maison Pour Tous est une association loi 1901 ayant pour but :
• de favoriser les rencontres et les échanges,
• de proposer des spectacles, des ateliers, des conférences en lien avec la chanson (chanson française et musiques du monde),
• de proposer un soutien logistique aux établissements scolaires.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Jean-Luc PAGE
Tél.03 84 56 59 41 — nouslespages@wanadoo.fr

Marie-Paule BERTHELOT
Tél. 03 84 56 50 39
m-p.berthelot@laposte.net

PROJETS 2008-2009

• Quelques possibilités **d'interventions d'artistes auprès des collégiens** lors de leurs venues à la MPT de Beaucourt, sous réserve de la disponibilité des artistes : rencontre informelle, atelier d'écriture, spectacle... (ex : les musiciens malgaches de Graeme Allwright seront présents dès le matin du 10 février 2009)

• **Représentations scolaires** dans le cadre de la programmation prévue cette année

• Ponctuellement, l'**atelier Culture et Voyage** peut proposer des conférences, visites d'exposition, sorties, projections... Le film de Boubacar Traoré *« Je chanterai pour toi »* sera diffusé au collège de Beaucourt le 20 novembre 2008 à l'occasion de la venue de Boubacar à la MPT le 21 novembre
(contacter la Maison Pour Tous)

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

www.cg90.fr

RESPONSABLE

Emmanuelle HERRY
emmanuelle.herry@cg90.fr

COORDONNÉES

Médiathèque départementale
53 avenue d'Altkirch — 90 000 BELFORT
Tél. 03 84 90 99 40 — fax 03 84 21 52 17

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 heures

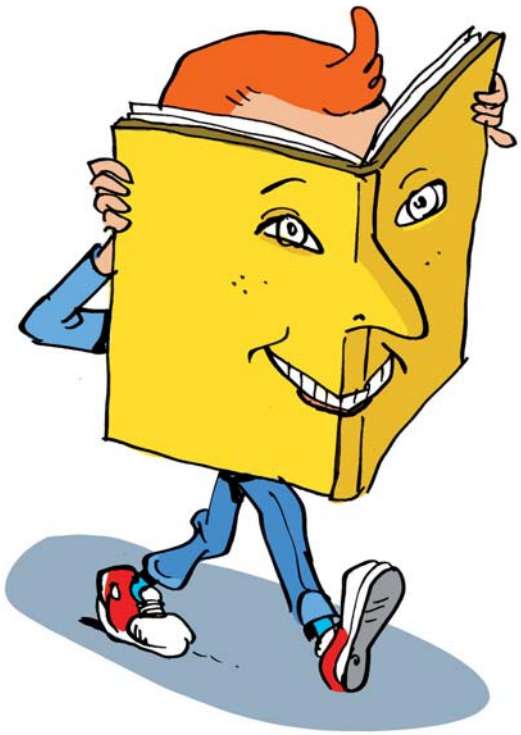

DÉFINITION ET OBJECTIFS

La Médiathèque départementale est chargée de la mise en œuvre de la politique du Conseil général en matière de lecture publique, d'audiovisuel, de multimédia et d'animation culturelle de proximité, rééquilibrant ainsi l'offre culturelle entre la Ville de Belfort et les communes de moins de 10 000 habitants.

Elle impulse la création ou l'extension de bibliothèques municipales dans le département, organise leur fonctionnement en réseau et soutient leur développement, notamment en matière de formation des personnels (salariés et bénévoles), d'animation, d'informatisation ainsi que d'approvisionnement et de diversification des collections.
Pour toutes ces missions, elle est relayée, dans le sud du département, par la Médiathèque de Delle, antenne à la fois départementale et municipale.
L'Espace Multimédia Gantner, autre antenne de la Médiathèque, constitue un pôle consacré à l'art contemporain et aux arts numériques.

Avec les autres acteurs sociaux, éducatifs et culturels du département, la Médiathèque défend la notion d'accès à la culture pour tous.

Le réseau de lecture publique du département comprend 33 bibliothèques municipales ainsi que les CDI et les maisons de retraite. La Médiathèque départementale s'attache à travailler avec les différents partenaires culturels du département en proposant des actions avec la Scène Nationale du Granit, le CCN, le Foyer Georges Brassens et Territoire de musiques.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Véronique POULET
veronique.poulet@cg90.fr

PROJETS EN DIRECTION DES COLLÈGES 2008-2009

Territoire de lecture

• **Prix des collèges :** Prix des collèges : il se déroule en mai et est l'occasion, pour les élèves volontaires, de défendre oralement l'ouvrage choisi par leur établissement, de discuter avec les auteurs et d'élire le Prix des classes de 5e et celui des classes de 4e. Les titres en lice sont sélectionnés par un comité de lecture regroupant documentalistes, enseignants et bibliothécaires. Les auteurs intervenant dans ce cadre se rendent, à l'issue des deux matinées de jury, au sein même des collèges pour rencontrer d'autres élèves.

• **Actions lecture :** des écrivains pour la jeunesse sont invités dans les collèges afin de parler de leurs romans. Ces projets sont portés par les documentalistes et les professeurs, la médiathèque intervient pour le paiement des frais d'intervention, de déplacement et de repas des auteurs choisis

PROJETS TOUS PUBLICS 2008-2009 (OUVERTS AUX SCOLAIRES)

• **Conte et compagnies :** ce festival offre une programmation riche et variée de spectacles autour de l'art de la parole aussi bien théâtrale, musicale que corporelle. Cet événement phare, se déroulant en octobre, connaît un vif succès puisqu'il s'appuie à présent sur plus de 20 communes dans le département.

• **Le Mois du Film documentaire :** cette manifestation nationale proposant des projections de films documentaires sur des sujets de société et des rencontres du public avec des réalisateurs est relayée par la Médiathèque départementale auprès de 8 communes du Territoire ainsi qu'au Cinéma des Quais, à l'UTBM et à la Maison départementale de l'environnement.

• **Les Petites fugues :** ce festival littéraire itinérant, organisé par le Centre régional du livre, est lui aussi relayé par la Médiathèque départementale dans le réseau et permet la rencontre du public avec des auteurs contemporains.

• **Lieu ressource :** pour tout ce qui concerne la littérature, la musique, le cinéma, le conte et le spectacle vivant.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

http://mde.cg90.fr

RESPONSABLE

Vincent ROUIRE
vincent.rouire@cg90.fr

COORDONNÉES

Maison départementale de l'Environnement
Site du Malsaucy
90 300 Sermamagny
Tél. 03 84 29 18 12
maison.environnement@cg90.fr

Horaires d'ouverture au grand public : les week-ends, les mercredis, les jours fériés et les vacances scolaires de 14 heures à 18 heures du 15 mars au 15 juin et du 15 juillet au 15 décembre.
Horaires d'ouverture au public scolaire : sur rendez-vous. Secrétariat du lundi au vendredi.

DÉFINITION ET OBJECTIFS

La Maison départementale de l'environnement, implantée sur le site du Malsaucy, a été créée en 1994 par le Conseil général du Territoire de Belfort dans le but de sensibiliser un large public à l'environnement. Elle s'adresse à tous les publics et touche chaque année environ 40 000 personnes. La Maison de l'environnement produit et présente des expositions, organise des animations thématiques, des conférences, des spectacles, édite des supports éducatifs et culturels, participe à des festivals et des salons... Elle intervient également en direction des enfants dans le cadre scolaire et des enseignants en cours de formation.
L'action éducative est menée en collaboration avec l'Éducation nationale et la Ligue de l'enseignement du Territoire de Belfort, association laïque d'éducation permanente. Elle concerne 3 000 élèves chaque année.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Marie-Dominique BELUCHE,
Ligue départementale de l'enseignement et de l'éducation permanente.
Tél. 03 84 29 18 12 — beluchemdo@wanadoo.fr

PROJETS EN DIRECTION DES COLLÈGES 2008-2009

Les projets sont élaborés à la carte, selon les attentes de l'enseignant porteur du projet. Ils prennent appui sur les ressources de la Maison départementale de l'environnement (expositions thématiques, salles d'atelier, centre ressource…), du site du Malsaucy (mare pédagogique, observatoire à oiseaux, itinéraires d'interprétation), et du réseau d'espaces naturels du Territoire de Belfort.

Pour les enseignants qui souhaitent travailler en autonomie, deux lots de fiches pédagogiques, conçues par des professeurs de SVT, sont mis à disposition. Le premier, donne des éléments pour aborder, sur le site du Malsaucy, les principaux aspects du programme SVT de 6e et de 5e ; le second permet une découverte de la géologie à travers des visites de sites dans le Territoire de Belfort.

PROJETS TOUS PUBLICS 2008-2009 (OUVERTS AUX SCOLAIRES)

• **Programme de sensibilisation à la biodiversité** de mars 2008, à décembre 2010. Exposition « Où sont nos papillons » jusqu'au 8 octobre 2008. Animations, conférences, films, spectacles, expositions et visites sur le thème des prédateurs du 25 octobre au 14 décembre 2008. Info sur http://mde.cg90.fr

MUSÉES DE BELFORT

Musée d'Art Moderne Donation Maurice Jardot
Musée des Beaux-Arts — Tour 41
Musée d'Histoire de la Citadelle
www.musees-franchecomte.com

RESPONSABLE

Christophe COUSIN
musees@mairie-belfort.fr

COORDONNÉES

Musée d'Art Moderne
Donation Maurice Jardot
8 rue de Mulhouse à Belfort

Musée des Beaux-Arts
Rue Pompidou à Belfort

Musée d'Histoire
Citadelle de Belfort

Adresse postale :
Musées de Belfort
BP 20 223 — 90 004 BELFORT CEDEX
Téléphone : 03 84 54 25 51 — Fax : 03 84 28 52 96

Horaires d'ouverture : Ouvert tous les jours sauf le mardi
Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre : 10 heures — 12 heures/14 heures — 18 heures
Du 1er octobre au 31 mars : 10 heures — 12 heures et 14 heures — 17 heures
Du 1er juin au 31 août : 10 heures — 18 heures
Fermé les 1er novembre, 25 décembre et 1er janvier.
Entrée libre jusqu'à 18 ans y compris pour les accompagnateurs de groupes scolaires

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Les Musées de Belfort ont pour mission principale la conservation de la mémoire historique de Belfort et du Territoire ainsi que la création artistique en général afin de les transmettre aux générations futures en menant différentes actions de valorisation.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Jérôme MARCHE (responsable du Service des Publics)
Chargé de l'animation du patrimoine et de la médiation
Tél. 03 84 54 25 51 — jmarche@mairie-belfort.fr

Véronique ELACHMAWI (professeur agrégée d'arts plastiques)
Chargée du service éducatif du Musée d'Art Moderne et de la Donation Maurice Jardot
Tél. 03 84 54 25 51 — jmarche@mairie-belfort.fr

René Bernat (professeur certifié d'histoire géographie)
Chargé du service éducatif du Musée d'Histoire de la Citadelle de Belfort
Tél. 03 84 54 25 51 — jmarche@mairie-belfort.fr

PROJETS EN DIRECTION DES COLLÈGES 2008-2009

ART ANCIEN ET MODERNE :

• **Exposition des cadeaux officiels du ministre J-P. Chevènement** au printemps 2009 à la Tour 46

• **Exposition estivale 2009 : le monde ouvrier et l'industrie vus par les artistes** à la Tour 46 et au Musée d'art Moderne/Donation Maurice Jardot

• **Dossier pédagogique** diffusé dans les établissements scolaires à partir de la rentrée 2008 : **le dessin dans la collection Maurice Jardot**

• **Ateliers pédagogiques** pour les classes sur des thèmes choisis en concertation avec les enseignants (travail sur une thématique en relation avec le programme et sur des œuvres originales)

HISTOIRE :

• **Exposition historique et artistique sur les collections juives de la communauté israëlite de Belfort**, automne 2009, Tour 46

• **Le Musée hors les murs :** 9 malles pédagogiques mises à disposition des établissements scolaires (objets originaux et documents d'accompagnement) : Préhistoire ; époque Gallo-romaine ; époque Mérovingienne ; Moyen-Âge ; le Poilu de 1914 – 1918

• **Parcours Musée d'histoire/ville :** édition d'une fiche pédagogique avec travail pratique pour l'élève, *Le second système fortifié, l'exemplarité de l'œuvre de Vauban à Belfort*, disponible à partir de la rentrée 2008-2009

• **Ateliers pédagogiques** pour les classes sur des thèmes choisis en concertation avec les enseignants (travail sur une thématique en relation avec le programme et sur des objets originaux ainsi que sur le patrimoine architectural civil et militaire)

EN PRÉPARATION :

• **Parcours Musée d'histoire/ville complété par un kit pédagogique** (objets originaux ou reproductions et documents d'accompagnement)
Belfort au lendemain du siège de 1870-1871 : l'essor d'une nouvelle ville industrielle.

• **Édition de fiches pédagogiques sur la Préhistoire, l'époque gallo-romaine et le Moyen-Âge dans le territoire de Belfort.**

PAVILLON DES SCIENCES

Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Franche-Comté

www.pavillon-sciences.com

RESPONSABLE

Jean-Yves BERNAUD (Directeur scientifique)
Stanislas BULIARD (Directeur administratif)

COORDONNÉES

Le Pavillon des Sciences
3 rue Charles Lalance — 25 200 MONTBÉLIARD
Tél. 03 81 97 18 21 — Fax 03 81 97 19 19
galilee@pavillon-sciences.com

Horaires d'ouverture des expositions :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures.

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le Pavillon des Sciences est une structure ayant pour mission de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le public. Cette mission s'inscrit dans une démarche de partage des savoirs et de citoyenneté active, permettant à chacun d'aborder les nouveaux enjeux liés à l'accroissement des connaissances.
Dans ce contexte, le Pavillon des Sciences s'attache tout particulièrement à la mise en évidence des conséquences de cette évolution sur l'environnement quotidien du citoyen.

Cette mission implique les objectifs suivants :
• permettre au public de rencontrer et dialoguer avec des partenaires scientifiques, industriels, associatifs, culturels,
• développer la circulation et l'échange de l'information scientifique,
• susciter des initiatives et la coordination d'actions de diffusion de connaissances scientifiques et les valoriser,
• favoriser la sensibilisation et la formation d'acteurs locaux à la diffusion des connaissances scientifiques,
• développer des actions en faveur d'une meilleure irrigation du territoire notamment auprès de zones spécifiques que constitue par exemple le milieu rural.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Pascal REMOND (Centre de Ressources)
Guillaume KUNTZ (Colporteur des Sciences)
Hélène MONOT — **Aurélien TAILLARD** (Visite Expositions — site Montbéliard)
Laetitia CONSIGNY (Ateliers Scientifiques — site Offemont)
David GEOFFROY (Programme Jeunes et Espace)

PROJETS 2008-2009

1 Expositions

(renseignements et réservations au 03 81 91 46 83) *Dates prévisionnelles…*

L'Île de la Découverte (exposition permanente) Conçue pour les enfants de 5 à 9 ans, l'exposition-animation donne aux visiteurs le goût de l'exploration de la faune et de la flore des régions exotiques et permet une connaissance d'autres cultures et sociétés illustrées par une série d'objets symboliques.

Écologie Franc-comtoise : La Forêt Mystérieuse (exposition permanente) Exposition permettant la découverte des différents milieux naturels comtois (géologie, géographie, écosystème, l'arbre, la forêt et autres végétaux…).

À table ! L'alimentation en questions ! (5 mai — 4 janvier 2009) C'est l'évidence, il faut manger pour vivre ! Mais aujourd'hui, les consommateurs s'interrogent sur la manière dont les aliments sont fabriqués. Chargés de symboles, modelés par les cultures et les religions, les aliments suscitent encore bien des questions. « D'où vient ce que je mange ? », « Est-ce que je mange bien ? », « Qu'est ce que manger veut dire ? », autant de questions auxquelles répond cette exposition interactive.

Miam, Miam ! (5 mai- 4 janvier 2009) Sur la place du village où se tient le marché, les enfants de 3 à 6 ans sont invités à flâner autour des étals des marchands pour découvrir la provenance des aliments qu'ils consomment tous les jours. L'aspect de notre nourriture, celle que l'on voit dans notre assiette, est souvent très éloigné du produit initial dont il en est issu. L'exposition permettra ainsi aux plus jeunes d'entre nous de se familiariser avec l'origine des aliments.

Un avion, comment ça marche ? (février à août 2009) Depuis toujours l'homme s'est passionné pour le vol des oiseaux. Il a longtemps cherché le moyen de s'élever lui aussi dans les airs. Depuis une centaine d'années, le rêve d'Icare s'est réalisé… Du premier aéroplane de Clément Ader, jusqu'aux derniers Airbus, cette exposition retrace l'histoire de l'aéronautique avant de vous faire pénétrer au cœur d'un avion pour vous faire découvrir les étapes qui lui permettent de voler : la construction, le fonctionnement, le pilotage et les lois physiques qui régissent le vol. Les avancées technologiques ont permis à l'aéronautique de se développer, de s'améliorer de jour en jour pour nous promettre, aujourd'hui encore « plus loin, plus vite et plus grand ».

Animalement vôtre (février à août 2009) Destinée aux enfants de 3 à 7 ans, l'exposition offre la possibilité de se familiariser avec le monde animal. Une manière ludique de démystifier ce vaste monde des animaux sauvages et de les faire apprivoiser par les enfants.

2 Centre de ressources : le Centre diffuse des expositions panneaux (plus de 50 sujets traités) conçues par son équipe ou acquises auprès d'organismes partenaires. Ces expositions sont d'excellents supports pour des animations thématiques et des actions de sensibilisation ou de vulgarisation. Mise à disposition gratuite.

3 Le colporteur des sciences : le Centre propose tout au long de l'année et suite aux nécessaires contacts préparatoires, un médiateur scientifique, « Le colporteur des Sciences », qui assure au sein de l'établissement scolaire des « journées découverte » durant lesquelles les jeunes aborderont, grâce à l'expérimentation et la manipulation, des thèmes préalablement choisis (manipulations, valises de découverte, mini-expositions, planétarium mobile…)

4 Ateliers scientifiques : en partenariat avec Planète Sciences et le Centre national d'études spatiale (CNES), le Pavillon des Sciences valorise et anime les programmes « Un ballon pour l'école » et « Une fusée au collège ». Ces deux opérations sont de véritables supports de projets pour appliquer concrètement et facilement la démarche scientifique expérimentale.

« Un ballon pour l'école » (du cycle 3 au lycée)
L'opération met à la disposition des établissements scolaires des ballons et des moyens de lâcher associés. Ils permettent l'embarquement d'expériences scientifiques (mesure de température, de pression, d'hydrométrie, appareil photo…) à bord d'une nacelle qui peut atteindre 30 km d'altitude durant 2 à 3 heures.

« Une fusée au collège »
Entièrement conçues par les élèves, ces mini-fusées sont propulsées jusqu'à une hauteur de 300 mètres environ grâce à un propulseur. Outre l'apprentissage des techniques de construction, cette activité aborde tous les principes physiques liés au vol de la fusée.

5 Le Bar des sciences permet de parler de sciences en favorisant la rencontre entre le chercheur, le citoyen, l'industriel, le militant… Un bar des sciences est un dialogue décomplexé, un débat libre et respectueux, un temps durant lequel chacun peut exprimer ses certitudes, ses interrogations, ses craintes, ses espoirs, ses colères…

POLE DES MUSIQUES ACTUELLES

www.pmabelfort.com

RESPONSABLE

Sandrine Dupuy
sandrine@pmabelfort.com

COORDONNÉES

Avenue du Général Sarrail, Parking de l'arsenal
BP 324
90006 Belfort CEDEX
Tél. 03 84 58 11 77 — Fax 03 84 58 01 55

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10 heures à 18 heures.
Capacité d'accueil : 235 places en configuration debout, 100 places en configuration assise.

DÉFINITION ET OBJECTIFS

La Poudrière et Rockhatry forment le pôle des musiques actuelles de Belfort. La Poudrière, lieu de diffusion du Pôle est située au pied du lion, au cœur de la vieille ville. Grâce à sa capacité de 235 places, découvertes et têtes d'affiches se succèdent dans cette salle offrant un espace propice aux concerts intimistes, pour des représentations d'exception. Le Rockhatry, véritable lieu d'échanges et de rencontres accueille quant à lui un centre de ressources sur les musiques actuelles et des locaux de répétition.

Au-delà de ses missions de diffusion, et de soutien aux pratiques musicales amateur, le Pôle développe ses actions d'aide à la création et promotion du spectacle vivant dans le domaine des musiques actuelles notamment après des plus jeunes. Il s'agit alors de sensibiliser les élèves aux nombreux aspects du monde des musiques actuelles. De la création artistique à la réalisation technique, la plupart des secteurs du monde musical sont autant d'occasions pour les jeunes d'élaborer et de restituer un travail effectué seul ou en groupe

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Victoire Lasme
victoire@pmabelfort.com

RETOUR SUR LES PRÉCÉDENTES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

• Aldebert : Ateliers-chansons

Pendant l'année 2007-2008 une classe de 4e a travaillé à l'écriture d'une chanson avec l'artiste Aldebert. Parallèlement à cela, une chorale intercollèges de 120 élèves a travaillé un répertoire de chansons françaises en collaboration avec l'artiste. Chansons qu'ils ont interprétées en mai 2008 à la Maison du Peuple de Belfort en 1re partie du spectacle d'Aldebert.

• Actions auprès du public lycéen (réalisable ou adaptable à tous les niveaux scolaires)

- rencontres : Approches du monde des musiques actuelles, conseil pour la rédaction de critiques musicales pour le concours « chroniques lycéennes » Prix Charles Cros des lycéens de la nouvelle chanson francophone.
- sensibilisation aux musiques actuelles et préparation avec les lycéens aux concerts/rencontres organisées avec les JMF (Jeunesses Musicales de France) dans le cadre de l'opération « Musiques actuelles au lycée, une école du spectateur ».

PROJETS 2008-2009

• Tout au long de l'année, le Pôle organise des rencontres avec un représentant de l'équipe afin de présenter le monde des musiques actuelles en région (identification, but, programmation, organisation…) À la suite de quoi différentes pistes de travail peuvent être envisagées :

- Possibilité de réalisation de travaux pour les journaux, sites internet ou blogs des établissements.
- Rencontres, en fonction des disponibilités, avec les artistes programmés avant ou après un concert (programmation trimestrielle disponible dans les CDI ou sur www.pmabelfort.com)
- Présentation des programmations trimestrielle, différenciation des styles musicaux, rédaction de critiques musicales.

• Pour 2008-2009, le Pôle propose de mettre en place différents ateliers animés par le groupe Redbong (Hip-hop électro/Saint-Étienne). Chaque formule est adaptable en fonction du niveau, du temps et des envies de chacun.

- Ateliers M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur) : Approche de tous les aspects de la composition musicale avec machine
- Atelier Rap : écriture, scénographie, chant…
- Projet maquette (M.A.O + rap) : production d'une mini-maquette de la création musicale à l'enregistrement.

Le détail des ateliers est disponible sur simple demande par mail ou par téléphone.

• L'information sur les risques auditifs est également un volet des actions pédagogiques proposées par le Pôle.

Les jeunes grands consommateurs de musiques à des niveaux sonores élevés sont particulièrement menacés par les problèmes d'audition. Afin de préserver le plus longtemps possible le plaisir de faire et d'écouter de la musique, le Pôle en partenariat avec la Mutualité Française peut organiser, en fonction des demandes, des concerts pédagogiques, spectacles dynamiques et interactifs pendant lesquels des musiciens alternent des moments musicaux et des messages de préventions sur les risques auditifs.

Le Pôle reste à l'écoute pour toute suggestion d'actions pédagogiques autour des musiques actuelles.

TERRITOIRE DE MUSIQUES

www.eurockeennes.fr

RESPONSABLE

Jean-Paul Roland

COORDONNÉES

30 A Grande rue — 90 800 Bavilliers
Tél. 03 84 22 46 58 — Fax 03 84 28 15 12
festival@eurockeennes.fr

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Territoire de musiques est une association loi 1901, créée en 1989 afin d'accompagner la mise en place du festival des Eurockéennes de Belfort. C'est donc un acteur de programmation mais aussi de diffusion puisqu'elle assure la promotion de spectacles.

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Laurent Doucelance
l.doucelance@eurockéennes.fr

PRÉSENTATION D'ACTIONS ANTÉRIEURES

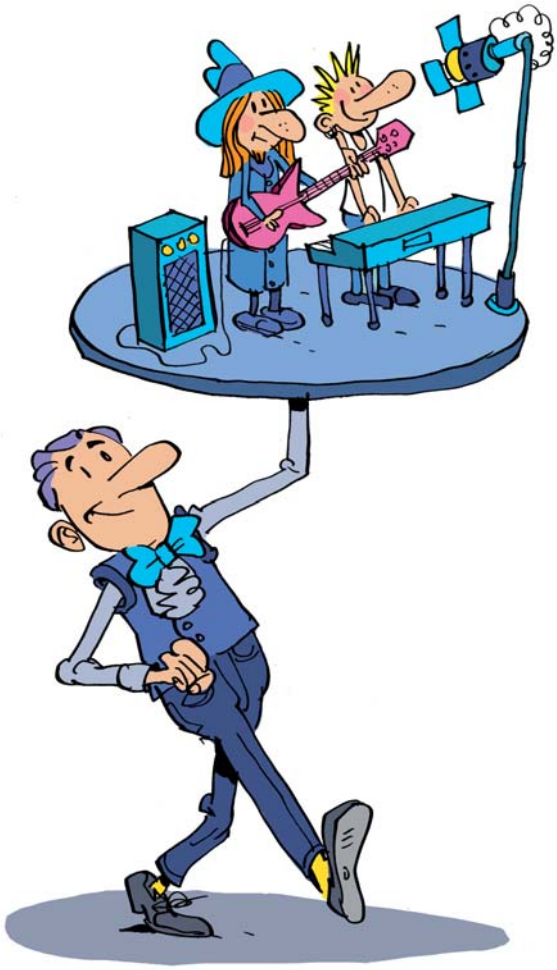

• **Projet audiovisuel :** un appel à projet d'écoles d'art et cinéma (FEMIS, Louis Lumière...) a été lancé, puis une sélection par une commission (réalisateurs, acteurs culturels, France 3) de 4 à 5 équipes invitées sur le festival, a été effectuée. Les outils vidéo et montage, étaient mis à disposition des équipes sélectionnées et permettaient un travail graphique, vidéo, artistique. Le tournage de modules vidéo durait les trois jours du festival puis une minute journalière, choisie et extraite par l'équipe, était diffusée sur les écrans du site quotidiennement. La totalité des modules, d'une durée de 26 minutes chacun, a été par la suite diffusée sur France 3.

• **Réalisation de clips** durant 4 semaines, quatre collèges sélectionnés ont réalisé un clip en collaboration avec un designer photo, un photographe et des animateurs multimédias de l'Espace Multimédia Gantner.

• Projet UN-POP classic (www.unpopclassik.com)
Quatre festivals (Nuits Botaniques à Bruxelles, Spot festival à Aarhus au Danemark, les Eurockéennes de Belfort et le festival international de Benicassim en Espagne) ont coopéré et mis en place quatre créations.

Conçues par un groupe pop/rock et un chef d'orchestre de chaque pays à la tête d'un orchestre de musique classique, les quatre créations ont été accueillies par chaque festival. Les quatre groupes (Venus/Belgique, Dionysos/France, Teitur/Danemark et The Sunday drivers/Espagne) ont voyagé de festival en festival en compagnie des chefs d'orchestre avec qui ils ont élaboré les partitions des créations.
Pour accompagner les prestations de ces formations aux Eurockéennes, Territoire de musiques a souhaité bâtir un projet pédagogique auquel ont participé des élèves des écoles de musique de Franche-Comté. Six écoles de musique, soit une centaine d'élèves musiciens, se sont mêlées à l'aventure, rendant ce projet de création accessible à un grand nombre de jeunes musiciens amateurs.
Voir http://venus-ballroom.nuxit.net — www.dionyweb.com
www.teitur.com — www.thesundaydrivers.com

• Projet Camille/Pascals/classes primaires.
Dès le mois de mai 2006, neuf classes élémentaires de Mulhouse, Kingersheim et Belfort se sont imprégnées de l'univers musical des artistes Camille et les Pascals puis sont parties à la découverte de leur discographie, leurs influences et leurs compositions.
Un responsable pédagogique de l'Éducation nationale, musicien intervenant en milieu scolaire, a travaillé en étroite collaboration avec les enseignants afin de mettre en place des ateliers. Les enfants ont ainsi découvert les instruments de musique des Pascals, ont été sensibilisés à l'écriture des chansons et se sont approprié des textes de Camille.

L'objectif de ce projet était l'immersion dans un monde musical méconnu et une sensibilisation des enfants à la richesse artistique des auteurs de musique.
Une exposition des différents supports, images, textes, documents, affiches, extraits de presse, a été réalisée. Les enfants ont rédigé des textes sous forme de témoignages ou d'articles de presse qui ont été mis en ligne sous forme de blog et consultables sur un site durant la résidence des artistes. Parallèlement, ils ont été initiés à la culture japonaise, en particulier par la musique et la poésie. Ce projet a donné lieu à deux rencontres suivies d'un concert à Kingersheim, ainsi qu'à un DVD à destination du jeune public.

• Projet Regard vidéo sur les Eurocks.
Les Eurockéennes de Belfort et la Région Franche-Comté ont lancé « Regard Vidéo sur les Eurockéennes 07 » un concours de vidéos réalisées sur téléphone portable. Le concours permet à 8 concurrents, sélectionnés par un jury composé de représentants des Eurockéennes de Belfort et du Conseil régional de Franche-Comté et âgés de 16 à 25 ans, de venir réaliser leur projet audiovisuel sur le festival. Pendant et après les Eurockéennes, une sélection de leur production est visible sur www.eurockeennes.fr.

PROJETS 2008-2009

• Projets de création artistique franco-suisse avec des artistes et musiciens amateurs des deux côtés de la frontière.

L'association Territoire de musiques est vivement intéressée par toute proposition en lien avec les musiques actuelles…

THÉÂTRE DU PILIER

www.theatredupilier.com

RESPONSABLE

Marcel Guignard (Directeur)
Sylvie Genest (Administratrice)

COORDONNÉES

Théâtre du Pilier
6 rue Metz-Juteau — BP 30 144 — 90 003 BELFORT CEDEX
Tél. et fax : 03 84 28 39 42
contact@theatredupilier.com

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le Théâtre du Pilier est diffuseur, producteur et coproducteur de spectacles.

Ses lieux de diffusion sont le Théâtre des 2 Sapins à Giromagny, l'Espace Louis Jouvet et occasionnellement le Centre culturel et social de la Pépinière à Belfort, la Maison de quartier Jean-Jaurès à Belfort, la Halle des 5 Fontaines à Delle, le Foyer Rural de Rougemont-le-Château.

Le Théâtre du Pilier propose également des spectacles-animations-, des animations, des ateliers de formation en partenariat avec l'Éducation nationale ainsi que des ateliers de théâtre amateur placés sous la conduite de Jean-Paul Bourreau et de Sophie Chanez

RÉFÉRENT DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Sylvie GENEST
Tél. 03 84 28 39 42

PROJETS 2008-2009

• Ateliers de pratiques artistiques en milieu scolaire
Dans le cadre d'un partenariat culturel avec des collèges du Territoire de Belfort, des ateliers de pratiques artistiques sont proposés et conduits par Sophie Chanez.

• Spectacle animation « La Fontaine en poche » de et par Marcel Guignard
de la 6e à la 3e et au-delà
> de novembre à décembre 2008 et de mars à juin 2009

• Spectacle animation « La Bruyère en poche » de et par Jean-Paul Bourreau
pour les classes de 3e et au-delà
> de novembre à décembre 2008 et de mars à juin 2009

• Spectacle animation « Hugo en poche » de et par Marcel Guignard
pour les classes de 3e et au-delà
> de novembre à décembre 2008 et de mars à juin 2009

• Lever de rideau sur les mots par Jean-Paul Bourreau
de la 6e à la 3e et au-delà
> de novembre 2008 à juin 2009

• Lire en fête
Manifestation nationale qui associe le C.N.L. de France, l'EAT de Suisse, le Théâtre du Pilier avec les auteurs, dont Michel Beretti pour la France et Gérald Chevrolet pour la Suisse à l'intention des classes de 4e, 3e et au-delà
> du 6 au 10 octobre 08

Représentations en temps scolaire :

• Mon histoire du Théâtre — Production La Filature de Mulhouse
En coproduction avec le Théâtre des Vilains
Conception et interprétation : Marly Barnabé
pour les élèves de 3e
en février mars 2009 à l'Espace Louis Jouvet

• Molière et son ombre — de Jacques Richepin
Création Théâtre du Pilier
Mise en scène Marcel Guignard, Sophie Chanez
avec Jean-Paul Bourreau, Sophie Chanez, Marcel Guignard
en janvier, février, mars et avril 2009.
pour les élèves de 5e, 4e, 3e et au-delà
Dans les établissements scolaires, à l'espace Louis Jouvet, au Théâtre des Deux Sapins à Giromagny, à Rougemont-le-Château, à Delle, etc.

• 20 000 lieues sous les mers d'après Jules Verne
Cie de la Cité des Augustins de Brest
Mise en scène de et avec Sydney Bernard et Thierry Gad
Le jeudi 27/11, vendredi 28/11/08 à 10 heures et 14 heures au Théâtre des Deux Sapins à Giromagny
pour les élèves de 6e

• Le Bateau de papier — Cie Le Voyageur Debout — Lyon
Mise en scène : Jean-Luc BOSC
Avec Sandrine Gélin et Claudine Lebègue
Le lundi 16 et mardi 17/03/09 à 10 heures et 14 heures à l'Espace Louis Jouvet
pour les élèves de 6e.

LES STRUCTURES DU GRAND EST

LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES PEUVENT ÉGALEMENT S'APPUYER SUR DES OFFRES HORS TERRITOIRE DE BELFORT POUR ÉLARGIR ET ENRICHIR LEURS PROJETS.

Cette partie propose de prendre en compte les infrastructures de l'Alsace, de la Franche-Comté, de l'Allemagne et de la Suisse, soit pour un complément à un projet en partenariat avec une structure locale, soit pour un projet pédagogique culturel.

CETTE OFFRE PERMET D'ABORDER :

• **L'histoire de l'art**, grâce à l'extraordinaire densité des musées bâlois dont la Fondation Beyeler, le Kunstmuseum, le Musée Tinguely (cf. contacts), les Musées des Beaux-Arts de Mulhouse et de Besançon, le Musée Unterlinden de Colmar, le Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg, le Musée Jurassien des Arts en Suisse ou encore le ZKM (centre d'art et de technologies des médias) de Karlsruhe en Allemagne et enfin, le Centre d'éveil aux arts graphiques et à la bande dessinée à Audincourt.

• **L'histoire et le patrimoine :** par le biais de lieux comme le Musée Historique de Mulhouse (cf. contacts), centre nerveux de la vie politique de la ville avant son rattachement à la France en 1798, le Musée historique de Bâle ou encore l'Écomusée d'Alsace qui présente aussi un patrimoine régional issu du Territoire de Belfort mais aussi la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme, le Haut Koenigsbourg et enfin Augusta Raurica.

• **L'Opéra et la musique classique :** une partie des représentations et des concerts de l'Opéra du Rhin et de l'Orchestre symphonique de Mulhouse a lieu à la Filature de Mulhouse. À noter également, l'existence à Bâle d'un orchestre symphonique et d'un orchestre de chambre de renommée internationale.

• **La culture scientifique et technique :** par la découverte des MTCC (Musées des techniques et des cultures comtoises), la Cité de l'automobile (Musée national), la Cité du train, Electropolis – Musée EDF, le Musée de l'impression sur étoffes, le Musée du papier peint de Rixheim, le Parc de Wesserling-Musée du Textile de Husseren-Wesserling.

Les enseignants souhaitant découvrir ces musées à titre personnel ou dans le cadre de préparations de projets, ont la possibilité d'acquérir un Pass Musées du Rhin qui permet l'accès à un nombre important de musées divers et variés sans avoir besoin de s'acquitter de droit d'entrée supplémentaire. Renseignements : *http://www.museumspass.com*. Ce site permet, par ailleurs, de découvrir l'ensemble des musées de la région et les expositions allemandes, suisses et françaises.

Sur la question des technologies liées à l'environnement, la ville allemande de Freiburg-im-Breisgau représente un intérêt certain concernant les notions de ville écologique, d'énergies renouvelables (solaire et éolien) et de transport.

Karlsruhe
Le ZKM
(Zentrum für Kunst und
Medientechnologie)
Centre d'art
et de technologies
des médias
Strasbourg
Musée d'art moderne contemporain
Le Vaisseau
ALLEMAGNE
Château du
Haut-Koenigsbourg
Freibourg
Museum für Neue Kunst
Adelhausermuseum
Natur- und Völkerkunde
Musée Unterlinden
Musée Bartholdi
Colmar
Mulhouse
Musées Mulhouse Sud Alsace
« Sciences et techniques »
Opéra National du Rhin
Orchestre symphonique
Musées de Bâle
Carnaval
Bâle
Augst
Augusta Raurica
Champagney
Maison de la Négritude
Belfort
Montbéliard
Moutier
Musée jurassien des Arts
Audincourt
Centre d'éveil
aux Arts graphiques et à la Bande
dessinée
Besançon
Musée des Beaux-arts
Ornans
Musée Courbet
Arc-et-Senans
Saline royale
SUISSE

MUSÉES MULHOUSE SUD ALSACE

www.musees.mulhouse.museum

Les Musées Mulhouse Sud Alsace constituent un des pôles muséologiques les plus prestigieux de techniques et civilisation industrielle d'Europe.
Le Service éducatif et culturel ambitionne d'offrir au plus grand nombre un accès le plus large possible à ces ressources. Composé d'un chargé de mission et de deux enseignants détachés, il s'appuie sur les compétences des conservateurs et personnels des musées.

Chaque musée propose des ateliers, des visites et des animations.
Le Service éducatif et culturel, en élaborant des documents pédagogiques en direction des enseignants et des élèves, souhaite impulser une véritable dynamique et susciter l'intérêt des établissements scolaires.
Le site Internet regroupe 2 500 fiches, des jeux vidéo, un guide logistique d'aide à la visite intitulé « Si on allait au musée », et différents parcours pédagogiques alliant visites de musées et visites patrimoniales urbaines.

CONTACTS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

www.mulhouse.fr et mulhouse@ville-mulhouse.fr

• Musée Historique de Mulhouse
Tél. 03 89 33 78 17. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, jusqu'à 18 h 30 en juillet et en août et 19 heures en décembre.

• Musée des Beaux-arts
Tél. 03 89 33 78 11, www.musees.mulhouse.museum. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, jusqu'à 18 h 30 en juillet et en août.

• Musée National de l'automobile Collection Schlumpf
Tél. 03 89 33 23 23, www.collection-schlumpf.com, message@collection-schlumpf.com. Ouvert jusqu'au 5 novembre de 10 heures à 18 heures ; du 6 novembre au 31 décembre jusqu'à 17 heures.

• Musée français du chemin de fer — Cité du train
Tél. 03 89 42 83 33, www.citedutrain.com, message@citedutrain.com.
Ouvert jusqu'au 5 novembre de 10 heures à 18 heures ; du 6 novembre au 31 décembre jusqu'à 17 heures.

• Electropolis — Musée EDF
Tél. 03 89 32 48 50, www.edf.electropolis.mulhouse.museum,
reservations@electropolis.tm.fr. Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures.

• Musée de l'impression sur étoffes
Tél. 03 89 46 83 00, www.musee-impression.com, accueil@musee-impression.com. Ouvert tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

• Musée du papier peint de Rixheim
Tél. 03 89 64 24 56, www.museepapierpeint.org, musee.papier.peint@wanadoo.fr. Ouvert tous les jours, sauf le mardi du 1er octobre au 30 mai, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

• Parc de Wesserling — Musée du Textile de Husseren-Wesserling
Tél. 03 89 38 28 08, www.parc-wesserling.fr, info@parc-wesserling.fr.
Visite des jardins métisses et de la ferme pédagogique (ouvert du 15 juin au 5 octobre 2008 de 10 heures à 18 h 30).
Visite du musée du textile (ouvert tous les jours du 15 juin au 5 octobre de 10 heures à 18 heures ; du mardi au dimanche entre le 6 octobre et le 31 mars, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et jusqu'à 18 heures en décembre).

• Écomusée d'Alsace à Ungersheim
Tél. 03 89 74 44 74, www.ecomusee-alsace.fr, contact@ecomusee-alsace.fr.
Ouvert du 16 mars au 30 avril de 10 heures à 17 heures ; en mai, juin et septembre de 10 heures à 19 heures sauf lundi et mardi ; du 1er juillet au 31 août : de 10 heures à 18 heures et du 1er octobre au 11 novembre : de 10 heures à 17 heures.

EXPOSITIONS OU ANIMATIONS 2007-2008

Programme détaillé sur : www.musees.mulhouse.museum
Renseignements à l'Office de Tourisme et des Congrès de Mulhouse et sa région au 03 89 35 48 48

• Musée de l'Impression sur Étoffes
Du 8 mars au 19 octobre 2008
Exposition Le Noir et Blanc dans les étoffes imprimées du XVIIIe au XXIe siècle

• Musée du Papier Peint
Du 29 mars 2008 au 1er mars 2009
Exposition « Papiers peints de la première moitié du XIXe siècle »

Du 1er juin 2008 au 1er juin 2009
Exposition « Bordures et frises, Xième — XXe siècles »

• Musée français du chemin de fer
Du 1er avril au 31 décembre 2008
Exposition « Un siècle Pacific »
Les 100 ans d'une locomotive très glamour

• Musée EDF ELECTROPOLIS
De fin septembre à fin décembre 2008
Exposition « Les énergies renouvelables »

OPÉRA NATIONAL DU RHIN

www.opera-national-du-rhin.com

L'Opéra National du Rhin a pour mission la création et la diffusion d'ouvrages lyriques en direction de tous les publics. Cependant, une programmation est spécifiquement consacrée au jeune public, accompagnée de parcours et de dossiers pédagogiques. L'objectif, dans le souci permanent de qualité, est de favoriser l'accès des plus jeunes au spectacle vivant par des œuvres offrant davantage de clés de lecture données à des horaires et des tarifs adaptés. Il est notamment prévu durant ces parcours de visiter l'Opéra, les ateliers de décors, de rencontrer les artistes, d'assister à une répétition scénique de l'œuvre, de découvrir la mise en scène... pour plus d'informations, voir les contacts.

TROIS LIEUX DE DIFFUSION :

L'Opéra du Rhin à Strasbourg
Le Théâtre municipal à Colmar
La Filature à Mulhouse (**www.lafilature.org**)

PROGRAMMATION DE LA SAISON 2008-2009 JEUNE PUBLIC

• Les Petites noces

L'Illiade de Strasbourg à Illkirch *Représentations scolaires : 19 février 14 h 30 et 20 février 14 h 30*
La Manufacture de Colmar *Représentations scolaires : 23 janvier 10 heures et 23 janvier 14 h 30*

• Mahagonny songspiel/Der Jasager

Nouvelle production
Spectacle présenté en partenariat avec les Petits Chanteurs de Strasbourg et le Conservatoire de Strasbourg
L'Illiade de Strasbourg à Illkirch
Représentations scolaires : 23 janvier 10 heures/14 h 30 et 27 janvier 10 heures/14 h 30
Théâtre Municipal de Colmar *Représentation scolaire : 5 février 14 h 30*
Théâtre de la Sinne à Mulhouse *Représentation scolaire : 20 février 14 h 30*

• Raconte-moi la danse

Opéra de Strasbourg *Représentation scolaire : 26 mai 14 h 30*
Théâtre de la Sinne à Mulhouse *Représentation scolaire : 31 mars 14 h 30*

Des ordres/désordres

Opéra de Strasbourg *Représentations scolaires de danse : 13 novembre 14 h 30*

• La Sylphide

Théâtre Municipal de Colmar *Représentations scolaires de danse : 20 février 14 h 30*

• La Stirpe di Leonardo

La Filature de Mulhouse *Représentations scolaires de danse : 7 mai 14 h 30 et 29 mai 14 h 30*

• Rêves 5

L'Illiade de Strasbourg à Illkirch *Représentations scolaires : 25 juin 14 h 30 et 26 juin 14 h 30*
La Manufacture de Colmar *Représentations scolaires : 11 juin 14 h 30 et 12 juin 14 h 30*
Théâtre de la Sinne à Mulhouse *Représentation scolaire : 4 juin 20 heures*

• Si jules verne était chanteur...

Grenier d'Abondance, salle Jean-Pierre Ponnelle à Strasbourg
Représentations scolaires : 14 novembre 10 heures/14 h 30
Théâtre de la Sinne à Mulhouse
Représentations scolaires : 4 décembre 10 heures/14 h 30

MUSÉES DE BÂLE

www.museenbasel.ch

Bâle et sa région proche comprennent 33 musées abordant des domaines très hétéroclites, tels que l'anatomie, les antiquités, l'architecture, l'art contemporain, le papier, les instruments de musique, les caricatures et bandes dessinées, les collections de peintures anciennes, les automates, les poupées, les jouets, les sports...

LES MUSÉES LES PLUS CONNUS SONT :

la Fondation Beyeler (**www.beyeler.com**)
la Fondation Herzog (**www.fondation-herzog.ch**)
le Musée historique (**www.hmb.ch**)
le Kunstmuseum (**www.kunstmuseumbasel.ch**)
le Musée Tinguely (**www.tinguely.ch**)
le Vitra Design Museum (**www.design-museum.de**)

EXPOSITIONS 2006–2008

(pour une information plus complète, consulter **www.museenbasel.ch**)

Fondation Beyeler
• Du 28 septembre 2008 au 25 janvier 2009 :
VENISE. De Canaletto et Turner à Monet

Kunstmuseum
• Du 26 avril au 27 septembre 2009 :
Vincent van Gogh. Les paysages

• Du 7 septembre 2008 au 4 janvier 2009 :
La magie des choses. La nature morte 1500–1800

• Du 27 septembre 2008 au 11 janvier 2009 :
Les yeux enchantés. Dessins et gravures surréalistes

Musée Tinguely
• Du 19 septembre 2008 au 1er février 2009 :
Aeppli donne des Aeppli. Un don au Musée Tinguely

Vitra Design Museum
• Du 13 septembre 2008 à mars 2009 :
George Nelson

Skulpturhalle Basel
• Jusqu'au 2 novembre 2008 :
L'antiquité au cinéma
L'histoire culturelle du péplum

MAISON DE LA NÉGRITUDE ET DES DROITS DE L'HOMME

www.maisondelanegritude.org

Lieu de mémoire autour de l'article 29 du cahier de doléances de Champagney réclamant l'abolition de l'esclavage des Noirs (1789), la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme évoque l'histoire de cet esclavage. C'est aussi un lieu de réflexion invitant le visiteur à se pencher sur les violations des Droits de l'Homme en général et sur l'actualité de l'esclavage en particulier.
L'Histoire de l'esclavage des Noirs et de son abolition, les grandes figures de l'abolition de l'esclavage, la rédaction des cahiers de doléances en 1789, les formes contemporaines d'esclavage, la Négritude, le racisme, les droits de l'Homme sont autant de thèmes abordés.

PROJETS 2008-2009 :

• Visites libres ou guidées
• Documents d'aide à la visite (dossier pédagogique, questionnaires, guides de visite en français, anglais et allemand)
• Animations :
– contes niveau cycle 3 sur le thème de la différence (*Le petit garçon bleu, L'île aux oreilles, L'étoile jaune*), de l'esclavage (*Il était une fois l'esclavage, au temps de la traite des Noirs*), l'Afrique (*Un village dans les montagnes*)
– projection de films niveau cycle 3 (*Alice au pays des droits de l'enfant*) et niveau collège et lycée (*L'esclavage aujourd'hui, Esclaves d'hier et d'aujourd'hui*). Possibilité de questionnaires d'accompagnement.

PRÊT D'EXPOSITIONS :

• Sur le thème de l'esclavage des Noirs et ses conséquences, sur la négritude : Aimé Césaire (disponible à partir du 2e semestre 2008) et enfin sur les droits de l'Homme.
• Mallette pédagogique sur le thème de l'esclavage des Noirs.
•Fonds documentaire sur les thèmes abordés à la Maison de la Négritude, riche de plus de 1000 titres

CONTACTS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme
24 Grande-rue — 70 290 CHAMPAGNEY
Tél. fax : 03 84 23 25 45
negritude.cpy70@wanadoo.fr
Accueil des groupes scolaires : M^me^ LAMBERT
Du 1^er^ avril au 31 octobre :
ouverte du mercredi au samedi
de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures.
Du 1^er^ novembre au 31 mars :
ouverte du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30
Les groupes peuvent être accueillis le matin de ces jours ouvrables sur RDV.

CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

www.haut-koenigsbourg.net

Détruit en 1633, le château du Haut-Koenigsbourg en ruines est classé parmi les Monuments Historiques en 1862 et des travaux de consolidation et de préservation sont effectués par la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace.
Puis la restauration du château est entreprise par l'architecte BODO EBHARDT pour être classé en 1919 parmi les Palais Nationaux (art. 56 du Traité de Versailles — réunion à la France des Biens de la couronne allemande).
Il servit de lieu de repli aux collections du Musée de Colmar, en particulier au célèbre retable d'Issenheim de Mathias Grünewald, ainsi qu'aux tapisseries de la Cathédrale, de l'Hôtel de Ville et des Musées de Strasbourg, lors de la seconde guerre mondiale.

• Visite libre
Tout au long de l'année, selon les horaires d'ouverture mensuels et les tarifs indiqués sur la fiche pratique du monument.
Pour assister le visiteur dans sa découverte du château, un document de visite lui est remis avec son billet d'entrée. Ce document existe en 9 langues : français, allemand, anglais, italien, espagnol, hollandais, japonais, russe, chinois.

• Visite commentée
Conduite par un agent du monument, elle dure 1 heure.
Pour les groupes : visite en français, allemand et anglais toute l'année sur réservation.

• Visite insolite
Ces visites insolites, incluant le donjon et les cuisines 1900, sont menées par un agent du monument. Durée : 1 h 30 à 2 heures, sur réservation téléphonique, 18 personnes maximum par visite. Visite en français.

• Visite ludique
Durant toutes les vacances scolaires, des visites ludiques pour les familles sont organisées. Une cuisinière, une nourrice, une servante, autant de personnages ayant vécu à la fin du XV^e^ siècle au château feront découvrir aux enfants et à leurs parents la vie au Moyen Âge.

Visite conduite par des Chargés d'actions éducatives du Centre des monuments nationaux. Durée : 1 heure

• Visite conférence
Menée par un conférencier du Centre des monuments nationaux.
Visite spécifique ou parcours personnalisé pour 1 à 30 personnes maximum (pour certains circuits, les groupes sont limités à 18 personnes).
Exclusivement sur réservation.

LES MUSÉES DES TECHNIQUES ET CULTURES COMTOISES (MTCC)

www.musees-des-techniques.org

RESPONSABLE

Philippe Mairot (Directeur et conservateur en chef du patrimoine)
Estelle MORFIN (Responsable du département des publics)

COORDONNÉES

Musées des techniques et cultures comtoises
Rue des Prémoureaux — 39 110 Salins-les-Bains — Tél. : 03 84 73 22 04

DÉFINITION ET OBJECTIFS

L'association des Musées des techniques et cultures comtoises est un réseau de 11 sites, créé en 1978 pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine industriel de la Franche-Comté. Ces musées, sites et industries encore en activité, témoignent de l'identité culturelle et de l'industrialisation d'une région essentiellement rurale.

Le service éducatif a pour objectif de faire connaître ce patrimoine industriel à tous les publics. Interdisciplinaires et interactives, les visites et animations s'inscrivent dans une démarche pédagogique de qualité, mise en place en collaboration avec des enseignants. Un centre de ressources documentaires et pédagogiques sur le patrimoine industriel est aussi à la disposition des enseignants.

RÉFÉRENTS DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Chrystèle ROVEDA (Médiatrice culturelle) — c.roveda@musees-des-techniques.org
Jean-Pierre COSTILLE (Enseignant détaché) — jp.costille@musees-des-techniques.org

LES 11 SITES DU RÉSEAU

Pour toutes informations sur les horaires, les jours d'ouverture et les tarifs, consultez notre site Internet : www.musees-des-techniques.org.

- **Musée Japy à Beaucourt** (Territoire de Belfort)
- **Forge-musée d'Etueffont** (Territoire de Belfort)
- **Écomusée du pays de la cerise à Fougerolles** (Haute-Saône)
- **Verrerie de Passavant-la-Rochère** (Haute-Saône)
- **Musée de la mine Marcel-Maulini à Ronchamp** (Haute-Saône)
- **Taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne** (Doubs)
- **Salines de Salins-les-Bains** (Jura)
- **Forges de Syam** (Jura)
- **Musée de la boisellerie de Bois Amont** (Jura)
- **Musée du jouet à Moirans-en-Montagne** (Jura)
- **Musée de la lunette à Morez** (Jura)

Chacun des 11 sites propose des visites commentées. De nombreux supports pédagogiques adaptés aux programmes scolaires ont aussi été conçus pour les rendre accessibles et attractifs : dossiers pédagogiques, mallette pédagogique sur les transmissions de mouvements (CD-Rom, maquette Lego et livret d'exploitation), DVD, publications…
Pour tous renseignements, consultez l'espace pédagogique de notre site Internet ou contactez notre service pédagogique au 03 84 73 22 04.
Sur l'espace pédagogique du site internet des MTCC, les enseignants trouveront des documents mis tout spécialement à leur disposition (dossiers et parcours destinés à toutes les classes de collège, une maquette lego, une bibliographie par thèmes, une étude sur la révolution industrielle et un CD-ROM).

EXPOSITIONS OU ANIMATIONS 2008/2009

D'autres animations peuvent être mises en place en cours d'année.
Programme détaillé et actualisé sur notre site Internet :
www.musees-des-techniques.org

• Musée Japy à Beaucourt

Du 20 septembre au 21 décembre
Exposition temporaire : « Japy sonne le réveil »

Du 2 novembre au 21 décembre
Exposition des productions de guerre des entreprises Japy de 1914 à 1918, dans le cadre d'un partenariat avec la CAPM et le Musée d'histoire de Belfort.

• Écomusée du pays de la cerise à Fougerolles

Toute l'année sur demande
À travers ce jeu de piste, les élèves de 6e et 5e découvriront l'ensemble du domaine de l'écomusée du pays de la cerise.

• Musée du jouet à Moirans-en-Montagne

Jusqu'en 2009
Exposition temporaire : « Déserts, enfants du Sahara et des Montagnes de l'Atlas »
Exposition temporaire : « En rêves et en jouets : Voyager dans l'espace »

• Musée de la mine Marcel-Maulini à Ronchamp

Se renseigner pour les périodes d'animation
Animation scolaire « Traces de mine » : après la visite du musée, une découverte des dernières traces laissées par l'exploitation de l'ancien bassin houiller (circuit de l'Etançon).

• Taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne

Toute l'année en période d'ouverture
Animation scolaire « Voyage au pays des techniques » : après la visite de la taillanderie, un atelier sur les transmissions de mouvements à partir d'une maquette Lego.

• Taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne et Salines de Salins-les-Bains

Toute l'année en période d'ouverture
Journée « Mémoire de l'eau » : visite des salines de Salins-les-Bains et de la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne, pour comprendre et observer l'utilisation de l'énergie hydraulique.

• Musée de la lunette à Morez

Toute l'année en période d'ouverture
Animation scolaire « Le tour de l'œil » : en complément de la visite du musée, une découverte historique, culturelle, scientifique et technique de la lunette à travers un jeu de plateau.

À emprunter pour une exploitation en classe
Valise pédagogique « L'œil et la vision » : pour préparer ou exploiter en classe la visite du musée, des supports pédagogiques pour aborder l'optique de façon expérimentale (SVT/sciences physiques).

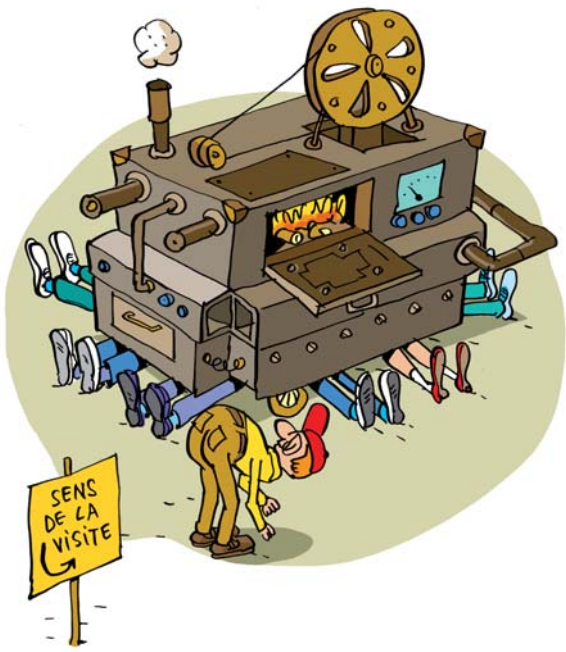

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS

www.musee-moutier.ch

Le Musée jurassien des Arts doit son existence à un cercle d'amateurs, le Club jurassien des Arts qui a organisé des expositions dès 1955.
Le bâtiment, ouvert en 1996, est constitué de 416 m² de salles d'exposition. Au cadre intimiste offert par les salles de la villa Bechler répond l'ampleur monumentale de la nouvelle aile, vaste nef éclairée par une lumière naturelle. Cette diversité des espaces du Musée donne du dynamisme aux expositions temporaires qui font dialoguer les œuvres de la collection avec d'autres réalisations.

Musée jurassien des Arts – 4, rue Centrale – 2740 Moutier
Tél. 032/493 36 77 — Fax 032/493 36 65 — info@musee-moutier.ch
Horaire d'ouverture : Mercredi de 16 à 20 heures — Du jeudi au dimanche de 14 à 18 heures

PROGRAMME DES EXPOSITIONS :

Du 06 octobre au 30 novembre 2008

• Questions de couleurs – exposition à but pédagogique

Depuis l'an 2000, le Musée jurassien des Arts de Moutier organise tous les deux ans une exposition qui s'adresse en particulier aux écoles du Jura et du Jura bernois. La scénographie et des fiches pédagogiques explicitent le thème choisi et proposent des questions adaptées à des élèves de tous âges. L'exposition de cette année est consacrée à la couleur, tant du point de vue de son traitement artistique que de son statut théorique. Cette thématique complexe sera développée à partir d'œuvres de la collection du Musée.

Du 13 décembre 2008 au 1er février 2009

• Exposition de Noël des artistes jurassiens

Se déroulant à un rythme biennal depuis 1996, l'exposition de Noël présente des oeuvres récentes d'artistes contemporains nés et/ou travaillant dans le Jura et le Jura bernois. Le choix des oeuvres exposées est fait par un jury dont le président est membre du Club jurassien des Arts.

AUGUSTA RAURICA

www.augusta-raurica.ch

Augusta Raurica est un site archéologique, vestige d'une importante implantation romaine, aujourd'hui en partie sur la commune d'Augst, près de Bâle (Suisse).
Ce site antique se trouve être ainsi le premier champ d'investigations archéologiques au nord des Alpes.
Augusta Raurica possédait toutes les infrastructures d'une colonie romaine. La ville et ses environs révèlent ainsi un mélange typique de cultes romains et autochtones.
Plus d'une trentaine de curiosités attendent les visiteurs dans le plus grand parc archéologique de la Suisse. Entre autres, le théâtre rénové, la réplique d'une maison romaine, le parc aux animaux domestiques romains et, au musée, le plus grand trésor d'argenterie de la fin de l'Antiquité.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Musée romain et maison romaine : ouvert le lundi de 13 heures à 17 heures, du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures ; fermé entre 12 heures et 13 h 30 de novembre à février.
Pavillons et parc aux animaux domestiques : ouvert tous les jours de 10 à 17 heures

Adresse :
Giebenacherstrasse 17
4 302 Augst
SUISSE

mail@augusta-raurica.ch
Tél. : +41 61 816 22 22
Fax : +41 61 816 22 61

CULTURE, COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DANS LES COLLÈGES

LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES ONT LA POSSIBILITÉ DE S'APPUYER SUR DES OFFRES INTERNATIONALES POUR ÉLARGIR ET ENRICHIR LEURS PROJETS CULTURELS.

Comme souligné par l'UNESCO, la culture englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, le système de valeurs, les traditions et les croyances. L'éducation au développement, à la citoyenneté, à la solidarité internationale ou encore aux droits de l'homme vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier. Elle permet d'aborder des aspects très différents des grands enjeux internationaux (migrations, lutte contre la désertification, accès à l'eau potable, ou régulation du commerce international...) tout en répondant aux programmes scolaires (géographie, littérature, éducation civique, ouverture européenne...). En scolaire, l'association culture/coopération internationale permet de donner aux jeunes des clés pour mieux comprendre le monde qui les entoure et s'ouvrir à d'autres cultures afin qu'ils s'investissent et assument leurs responsabilités dans les affaires du monde contemporain.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- **Aider à comprendre la complexité du monde,**
- **Appréhender et reconnaître l'autre comme individu différent,**
- **Saisir la dimension planétaire de certaines questions,**
- **Amener ensuite à agir pour la construction d'un monde solidaire**

Ce nouveau volet vise la mise en place d'un dispositif liant l'aspect culturel aux dimensions internationales. Cette année est donc une année expérimentale afin de procéder à l'émergence d'initiatives et d'un cadre contractuel souple.

L'objectif visé est de mener des projets éducatifs en intégrant les zones géographiques avec lesquelles le Conseil général du Territoire de Belfort travaille en coopération décentralisée, telles que la Serbie, l'Allemagne, le Liban, le Burkina Faso et la Suisse. Ces différentes approches vont permettre d'aborder des contenus très différents et complémentaires : inégalités Nord-Sud, construction européenne ou encore travail sur la frontière et ses représentations. À aucun moment, l'enjeu de ces projets ne sera un voyage scolaire.

Tout enseignant ou équipe enseignante qui souhaite soumettre une idée, bénéficier d'une aide afin de formaliser une piste de travail et mieux connaître les partenaires doit impérativement faire parvenir une lettre d'intention à la Direction de l'éducation et de la culture du Conseil général, qui proposera ensuite des étapes afin de mettre en œuvre l'opération.

Un projet de coopération internationale ne s'improvise pas et demande une compréhension et une connaissance mutuelles. Les services du Conseil général pourront faciliter la bonne réalisation de ces étapes décisives. Il est donc important de ne pas négliger cette démarche.

Allemagne
Suisse
Serbie
Liban
Burkina Faso

LE BURKINA FASO

Les communes de Tanghin Dassouri et Komki Ipala

Initiés dans les années 1980, les liens privilégiés avec le Burkina Faso touchent aujourd'hui aussi bien les institutions — de nombreuses communes du Département sont également liées à des villages au Burkina Faso — que la société civile. Le Burkina Faso a entrepris un mouvement de décentralisation et Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala sont devenues des communes à part entière en 2006. Cette évolution institutionnelle a donné un nouvel élan aux échanges.
Le Conseil général assure un appui institutionnel aux deux communes à travers des actions de sensibilisation des populations au nouveau contexte institutionnel, des formations à destination des nouveaux élus, l'équipement des nouvelles mairies (électrification, équipements informatiques...) et participe à une forme de lutte contre la faim à travers la mise en place de banques de céréales communales.

KOMKI IPALA

La population de KOMKI IPALA est majoritairement composée de mossis avec lesquels cohabitent pacifiquement des peulhs. Sa principale source de revenu est l'agriculture. L'élevage traditionnel et l'artisanat, exercés de manière informelle, contribuent également au développement socio-économique de ses habitants.
Maire : M^me^ Jacqueline Ilboudo
Population : 20 743 habitants
Superficie : 250 km²
Ville voisine : Ouagadougou (37 km)

TANGHIN DASSOURI

La population de Tanghin Dassouri, également composée de mossis et de peulhs, est agricole malgré l'extrême pauvreté des terres et l'élevage demeure une activité secondaire. L'artisanat ne connaît pas un grand essor pour le moment. Le petit commerce est assez fructueux notamment celui des produits agropastoraux. L'industrie est quasi inexistante. Le tourisme et la culture connaissent un essor qualitatif ces 5 dernières années. La réalité socio-économique de Tanghin Dassouri est surtout marquée par les problèmes liés à la proximité de la capitale.
Maire : M. Adama Zongo
Population : 68 000 habitants
Superficie : 495 km²
Ville voisine : Ouagadougou (25 km)

LES PROJETS « CULTURES COLLÈGES » AVEC TANGHIN DASSOURI ET KOMKI IPALA

À partir de thèmes tels que la solidarité, la citoyenneté, le développement durable, etc., les Ladons, compagnie théâtrale, proposent de réaliser une intervention d'une ou deux demi-journées sur une semaine au sein d'un collège, afin de mener un travail approfondi avec l'enseignant et ses élèves. Ce travail mélangera intervention artistique et intervention liée à la nécessaire solidarité avec le monde en développement.
Cette opération peut concerner 4 à 5 collèges du département, selon le nombre d'établissements volontaires. Elle se déroulera durant les mois de novembre et décembre 2008

LE LIBAN

La municipalité de Kab Elias

Cette coopération formalisée en 2004, a été motivée par les liens existants entre collectivités locales et communauté libanaise de l'Aire urbaine et le Liban. Une première formation d'élus et techniciens libanais avait ainsi été organisée avec le Bureau Technique des Villes Libanaises en 2003 à Belfort.

Le Conseil général a entrepris, l'année suivante, d'aborder une coopération décentralisée en soutien à une municipalité libanaise, Kab Elias, dans un pays où les collectivités locales bénéficient de faibles marges de manœuvre et où les incertitudes politiques ont été grandes ces dernières années.

Le Conseil général a notamment accompagné Kab Elias dans la création d'une bibliothèque municipale, en lien avec le Ministère de la Culture libanais. Ce service de proximité constitue pour les habitants de Kab Elias et des villages voisins une ouverture culturelle nouvelle.

KAB ELIAS

Située à l'Est du Mont Barouk, la ville de Kab Elias est considérée comme la troisième ville de la Békaa après Zahlé et Baalbek. Les habitants appartiennent à différentes communautés religieuses : 60.2 % musulmans sunnites, 19 % chrétiens maronites, 11.4 % chrétiens catholiques, 8.4 % chrétiens orthodoxes et 1 % autres communautés (Chiites, Alaouites, Syriaques). La population de Kab Elias est très jeune, les moins de 25 ans représentant 60 % de la population.

Maire : M. Fayad Ali Haïdar
Population : 55 000 habitants
Superficie : 320 km²
Villes voisines : Beyrouth (45 km) ; Zahlé (15 km)

LES PROJETS « CULTURES COLLÈGES » AVEC KAB ELIAS

Les projets seront axés sur la littérature francophone libanaise. L'idée d'une résidence électronique d'écrivains en lien avec les établissements scolaires est à l'étude.

LA SERBIE

La municipalité de Novi Beograd

En 2000, le Conseil général a été sollicité pour se mobiliser aux côtés d'une ville de l'opposition démocratique en Serbie et Monténégro pour l'accompagner sur le chemin d'une potentielle adhésion à l'Union européenne.
La coopération avec la commune de Novi Beograd a été formalisée en 2001.
Après des années d'isolement, instaurer ces relations partenariales a représenté pour Novi Beograd un enjeu primordial pour l'amélioration du fonctionnement de son administration. Plusieurs projets liés à l'appui institutionnel ont été menés et cette coopération s'est récemment enrichie d'une composante culturelle importante.

NOVI BEOGRAD

Au confluent de la Save et du Danube, Novi Beograd, constitue la plus grande des 17 communes constituant la ville de Belgrade et est également la municipalité la plus grande de Serbie. Aujourd'hui, soit 60 ans après sa création, Novi Beograd ne cesse de s'agrandir et de se développer, les plus grands investisseurs étrangers et nationaux ont reconnu le potentiel de la municipalité, faisant de Novi Beograd le nouveau centre d'affaires de la capitale serbe. Novi Beograd compte plusieurs infrastructures d'importance, l'arène de Belgrade, le Centre Culturel Sava et le centre des congrès internationaux. Les manifestations traditionnelles belgradoises se déclinent à Novi Beograd : Fest, Bemus, Bitef et Belef.
Maire : M. Nenad Milenkovic
Population : 237 000 habitants
Superficie : 40 km²

LES PROJETS « CULTURES COLLÈGES » AVEC NOVI BEOGRAD

Depuis 5 ans, la municipalité de Novi Beograd organise, en collaboration avec l'Ambassade de France à Belgrade, un concours de français dont les lauréats sont chaque année reçus à Belfort. Depuis 2008, ce concours de la Fraternité repose sur le travail de professeurs de français avec leurs élèves autour du théâtre scolaire.
Le Conseil général et la municipalité de Novi Beograd souhaitent donner plus d'ampleur à cette initiative ; le concours de la Fraternité, décliné dans les collèges du Territoire de Belfort, permettrait de développer les contacts entre jeunes Belfortains et Nouveau Belgradois.

LA SUISSE

La République et Canton du Jura

Des relations étroites unissent le Territoire de Belfort et la République et Canton du Jura. En effet, le Conseil général du Territoire de Belfort et la République et Canton du Jura sont liés depuis 1988 par un Accord de Coopération transfrontalière. En outre, des liens anciens et historiques unissent les deux territoires. Ils sont appelés à s'intensifier grâce à la réalisation de projets structurants et marquants : achèvement de l'autoroute A16, remise en service de la voie ferrée Bienne — Delle — Belfort et ouverture de la gare TGV de Méroux – Moval. Dans le contexte des projets de développements routiers et ferroviaires, ces deux collectivités ont signé le 5 octobre 2006 une convention qui les engage à soutenir des actions dans les domaines de l'économie, des transports et de la culture. Elle prône une coopération transfrontalière se construisant à partir d'expériences et de projets concrets touchant au quotidien des habitants de chacun des territoires. Afin de répondre à ces objectifs, le Territoire de Belfort et la République et Canton du Jura ont décidé d'amener les populations de part et d'autre de la frontière à mieux se connaître. Pour cela, ils ont incité les acteurs culturels à se rencontrer dans le but de mener des projets.

LES PROJETS « CULTURES COLLÈGES » AVEC LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Plusieurs pistes de travail sont ouvertes,
dont une tournée vers l'éducation à la danse.

L'ALLEMAGNE

Le Landkreis du Harz

Louis Bertrand, belfortain interné dans le camp de Langenstein-Zwieberge, près d'Halberstadt, où il existe désormais un Mémorial, a fait naître des liens avec cette collectivité allemande à la fin des années 1990. De nombreux projets ont été développés dans les domaines économique et culturel notamment. En 2005, suite au Concours de la Résistance et de la Déportation, des collégiens belfortains ont visité Halberstadt pour la commémoration de la libération des camps.

Cette étape forte a permis d'approfondir la coopération avec le Landkreis d'Halberstadt, devenu, suite à une réforme administrative en Allemagne, le Landkreis du Harz, en 2007. Une nouvelle convention de coopération entre le Harz et le Territoire de Belfort, signée en juin 2008, intègre une dimension éducative forte.

Concernant le volet culturel, le projet de sauvegarde du buffet de l'orgue de St-Martin d'Halberstadt, porté par l'organiste Jean-Charles Ablitzer avec l'association Orgalie, s'inscrit dans le cadre des échanges culturels engagés par le Département avec le Landkreis du Harz.

LE LANKREIS DU HARZ

Le Lankreis du Harz se trouve à l'ouest de la Saxe-Anhalt. Il est né au cours de la deuxième réforme des districts du 1er juillet 2007 ayant conduit au regroupement des Landkreis adjacents d'Halberstadt, de Quedlinburg et de Wernigerode ainsi que de la ville de Falkenstein.

Le nom Harz découle du mot médiéval allemand Hart pouvant signifier à la fois montagne et forêt.

Le Harz est une zone montagneuse dont le point culminant est le Brocken (altitude 1142 mètres). Jusqu'en 1989 ce sommet accueillait une station militaire de surveillance et d'interception importante pour le régime de la République démocratique allemande. Cette région accueille un nombre considérable de touristes visitant le massif, et particulièrement les touristes se rendant au Brocken.

De 1945 à 1990, une frontière internationale est passée par le Harz, séparant les deux Allemagnes (Allemagne de l'Est et de l'Ouest), générant une occupation et surveillance militaires.

Le Parc national du Harz couvre le Brocken et divers habitats naturels des environs. C'est un noyau important du réseau écologique paneuropéen et du réseau Natura 2000.

Population : 244 248 (datant du 31 décembre 2006)
Densité de la population : 116 h/km²
Superficie : 2 104 km²
Chef-lieu : Halberstadt
Président : Dr Michael Ermrich

LES PROJETS « CULTURES COLLÈGES » AVEC LE LANDKREIS DU HARZ

Les échanges entre le Territoire de Belfort et le Landkreis du Harz pourront prendre plusieurs formes et bénéficier des financements de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse.

Sous réserve de financements de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), des actions pédagogiques intégrant des voyages pourraient être proposées dans le cadre de cette coopération.

L'OFAJ

Pour information, l'OFAJ est une organisation internationale, créé en 1963 par le Traité de l'Élysée, au service de la coopération franco-allemande avec deux adresses, l'une à Paris, l'autre à Berlin. Il a pour mission d'approfondir les liens qui unissent les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les responsables de jeunesse des deux pays.

À cet effet, il contribue à la découverte de la culture du partenaire, encourage les apprentissages interculturels, favorise les mesures de qualification professionnelle, renforce les projets communs d'engagement citoyen, sensibilise à la responsabilité particulière de la France et de l'Allemagne en Europe et incite les jeunes gens à apprendre la langue du pays partenaire.

Des dispositifs de soutien aux échanges scolaires existent en lien avec les rectorats ; ils concernent tant des actions bénéficiant à des classes que des démarches individuelles.

Pour plus d'info : http://www.ofaj.org

Parmi ces échanges, un jumelage d'établissements pourrait être envisagé, entre un collège du Territoire de Belfort et le collège Freiherr Von Spiegel d'Halberstadt.

Le Landkreis du Harz propose également la création de projets sur le thème de la déportation et de la promotion de l'idée européenne, par exemple en lien avec le Mémorial de Langestein-Zwieberge.

Les projets déposés, axés sur le travail de Mémoire, devront mettre en perspective le nécessaire rapprochement des peuples pour la construction de l'Europe de demain.

DOSSIER D'INTENTION, DANS LE CADRE D'UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE Année scolaire 2008-2009

Collège
Adresse .....

Structure
Adresse .....

Intitulé du projet

Pays concernés :

Coordonnateur du projet :
Nom, prénom .....
Téléphone .....
Courriel .....
Discipline ou fonction .....

Note d'intention, proposition de projet

LES JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉ…

- **8 mars :**
  Journée internationale de la Femme

- **21 mars :**
  Journée internationale contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance

- **22 mars :**
  Journée mondiale de l'eau

- **3e semaine de mars :**
  Semaine de l'éducation contre le racisme

- **Début mai :**
  Quinzaine du commerce équitable

- **9 mai :**
  Journée de l'Europe

- **10 mai :**
  Commémoration de l'abolition de l'esclavage

- **21 mai :**
  Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement culturel

- **21 septembre :**
  Journée internationale de la paix

- **16 octobre :**
  Journée mondiale de l'alimentation

- **20 novembre :**
  Journée mondiale de l'enfance

- **17 au 21 novembre :**
  Semaine de la solidarité internationale

- **10 décembre :**
  Journée des Droits de l'Homme

annexe I

1. COLLÈGE SIMONE SIGNORET
8 rue de Zaporojie — 90 000 Belfort
Tél. 03 84 21 32 44 — Fax 03 84 22 10 00
ce.0900351t@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Luce Mazzia
Directrice SEGPA : Claudine Remillet
Documentaliste : Tiphaine Gheeraert
Effectifs 450 élèves
Sections sportives : VTT, hand-ball
Parcours nouvelle chance
Option bilangue allemand-anglais

2. COLLÈGE LÉONARD DE VINCI
17 faubourg de Lyon — BP 543 — 90 016 Belfort CEDEX
Tél. (site Lyon) 03 84 58 68 20 — fax 03 84 58 68 29
Tél. (site Londres) 03 84 21 04 30 — Fax 03 84 21 94 85
clg.de-vinci.belfort@ac-besancon.fr
ce.0900006t@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Vincent Boissenin
Documentaliste : Yannick Morin
Effectifs 595 élèves
CIPPA / Section sportive : football

3. COLLÈGE VAUBAN À BELFORT
Rue du Président Anouar El Sadate — 90 000 Belfort
Tél. 03 84 21 64 67 — Fax 03 84 22 73 90
ce.0900295g@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Dominique Balon
Directeur SEGPA : Lionel Brandt
Documentaliste : Claire Bos
Effectifs 447 élèves

4. COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD
55 faubourg des Ancêtres — BP 491 — 90 020 Belfort CEDEX
Tél. 03 84 21 56 12 – Fax 03 84 21 97 87
ce.0900018f@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Marie-Claude Jeannin
Documentaliste : Ève Piel
Effectifs 451 élèves
Classes musicales : 6e, 5e, 4e, 3e

5. COLLÈGE CHÂTEAUDUN
9 rue de Châteaudun — 90 000 Belfort
Tél. 03 84 21 62 88 — Fax 03 84 22 27 73
ce.0900017e@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Claude Carayol
Documentaliste : Marlène Degueldre
Effectifs 466 élèves
Section sportive locale : gymnastique

6. COLLÈGE RENÉ GOSCINNY
7 rue de Vipalogo — 90 300 Valdoie
Tél. 03 84 26 33 60 — Fax 03 84 26 82 84
ce.0900014b@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Djekodjim Abderamane-Dillah
Documentaliste : Christine Jeudy
Effectif 301 élèves
UPI 1 et 4 / section sportive départementale judo

7. COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL
20 rue du Général de Gaulle – 90 130 Montreux-Château
Tél. 03 84 23 32 89 – Fax 03 84 23 47 91
ce.0900011y@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Danielle IDELON
Documentaliste : Marie-Anne Gautheret
Effectifs 384 élèves

8. COLLÈGE MOZART
12 rue Mozart — 90 400 Danjoutin
Tél. 03 84 28 50 23 — Fax 03 84 28 20 44
ce.0900237u@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Frédéric Herzog
Documentaliste : Thierry Meyer
Effectifs 430 élèves
UPI

9. COLLÈGE DE MORVILLARS
13 rue du stade — 90 120 Morvillars
Tél. 03 84 27 82 26 — fax 03 84 23 54 56
ce.0900277m@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Pierre Beisser
Documentaliste : Patricia Arnold
Effectifs 375 élèves
UPI et option bilangue allemand-anglais en 6e et 5e

10. COLLÈGE JULES FERRY
Rue de Verdun — BP35 — 90 100 Delle CEDEX
Tél. 03 84 58 75 80 — Fax 03 84 58 75 89
ce.0900007u@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Robert Natale
Directeur SEGPA : Lionel GUGLIELMETTI
Documentaliste : Anne-Catherine Colette
Effectifs 561 élèves
Section sportive locale : football

11. COLLÈGE SAINT-EXUPERY DE BEAUCOURT
Rue Alfred Péchin — 90 500 Beaucourt
Tél. : 03 84 56 93 56 — Fax 03 84 56 69 62
ce.0900275k@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Christiane Grimoud
Documentaliste : Angélique Keller
Effectifs 490 élèves
Bilangue Allemand Anglais dès la 6e

12. COLLÈGE MICHEL COLUCCI
6 rue nouvelle — BP 45 — 90 110 Rougemont-le-Château
Tél. 03 84 23 00 53 — Fax 03 84 23 04 56
ce.0900013a@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Véronique Loiseau
Documentaliste : Florence Henriey
Effectifs 327 élèves
Section Golf — Section Théâtre

13. COLLÈGE VAL DE ROSEMONT
Rue du Colonel Weber — 90 200 Giromagny
Tél. 03 84 29 33 04 — Fax 03 84 29 50 94
ce.0900009w@ac-besancon.fr
Équipe pédagogique
Chef d'établissement : Christine Gehin
Documentaliste : Pascale Gartner
Effectifs 435 élèves
Section sportive d'initiative locale : football

14. COURS NOTRE-DAME DES ANGES
46 bis faubourg de Montbéliard — 90 000 Belfort
Tél. 03 84 28 05 58 — Fax 03 84 54 05 39
Chef d'établissement : Mme Horny

15. INSTITUTION SAINTE-MARIE
40 faubourg des Ancêtres — 90 000 Belfort
Tél. 03 84 58 67 89 — Fax 03 84 58 67 80
Chef d'établissement : M. Huard

16. COLLÈGE PRIVÉ « LA PROVIDENCE »
6 rue de l'Église — CEDEX 404 — 90 340 Chèvremont
Tél. 03 84 21 03 61 — Fax 03 84 21 21 03
Chef d'établissement : M. Pelletey

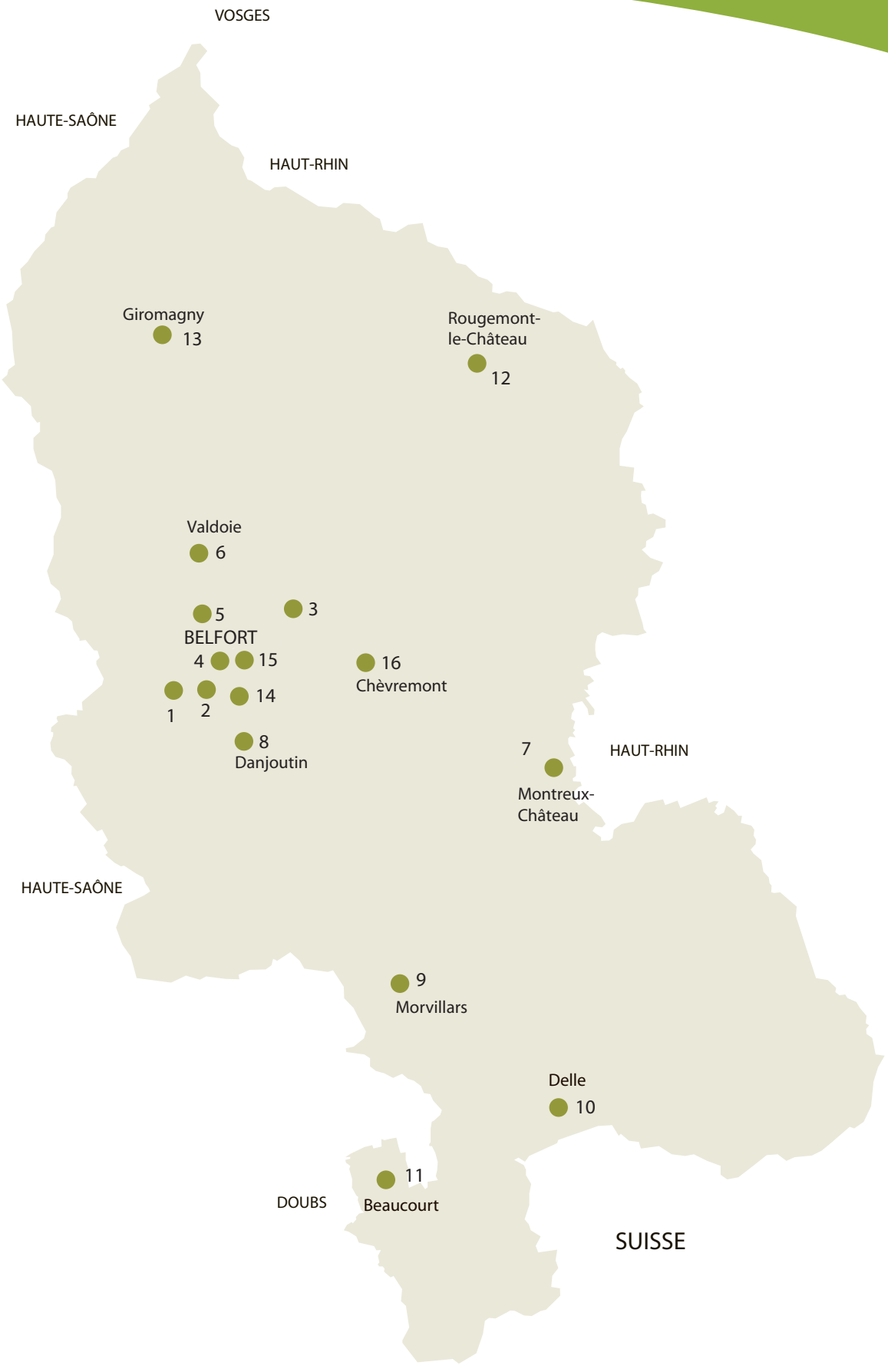
VOSGES
HAUTE-SAÔNE
HAUT-RHIN
Giromagny
13
Rougemont-
le-Château
12
Valdoie
6
5
3
BELFORT
4
15
16
Chèvremont
1
2
14
8
Danjoutin
7
HAUT-RHIN
Montreux-
Château
HAUTE-SAÔNE
9
Morvillars
Delle
10
11
DOUBS
Beaucourt
SUISSE

annexe II

ARTS ET CULTURE

FICHE D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS

Pour mémoire, voici un rappel des dispositifs antérieurs auxquels le tandem culturel se substitue :

VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Ce domaine concerne les activités bénéficiant d'un partenariat culturel, autres que celles relevant des enseignements artistiques obligatoires et optionnels. Ce partenariat doit être validé par la DRAC. Pour cela, il convient de consulter le livret *« Cultures collèges »*, ainsi que le site du CRDP : *http://www.artsculture.education.fr/cartes_ressources/default.asp*. Pour un partenariat avec un artiste indépendant : joindre un dossier comportant CV et projet artistique.

Dispositifs (tous les niveaux, tous les établissements)

Atelier : élèves volontaires encadrés par un ou plusieurs enseignants et un intervenant culturel. Sur une durée de 6 mois, fréquence 2 heures hebdomadaires avec possibilité de regroupement, participation du partenaire : 30 heures année en moyenne.
Classe à projet artistique et culturel (PAC) : projet de préférence pluridisciplinaire autour d'un thème fédérateur, concernant tous les élèves d'une classe, s'intégrant dans les savoirs enseignés. Durée : une trentaine d'heures annuelles dont 8 à 12 heures bénéficiant d'un partenariat.
Classe culturelle : classe transplantée d'une durée d'une semaine, temps fort d'une action qui se déroule sur l'année.
Résidence d'artiste : création d'un artiste (ou de plusieurs) au sein d'un ou plusieurs établissements scolaires. Ce travail fédère des projets de classes.
Jumelage : partenariat privilégié entre une structure culturelle et un établissement sur une ou plusieurs années scolaires.
Autre projet culturel : projet conduit en partenariat avec une structure culturelle reconnue.

Axes prioritaires et critères d'éligibilité

Atelier : pratique d'une activité artistique ou culturelle valorisée par une présentation du travail ; ouverture sur l'environnement artistique et culturel en privilégiant les ressources de proximité ; contact avec la création, particulièrement la création contemporaine.
PAC : pratique donnant accès à une culture artistique par la rencontre avec les œuvres, les artistes ou les professionnels ; activité ouvrant vers une acquisition de notions ou de techniques, production obligatoire : trace personnelle et réalisation collective.
Classe culturelle : travail des élèves avec des professionnels du secteur culturel : artistes, compagnies, musées, monuments, sites archéologiques…
Jumelage : les critères géographiques et socioculturels sont déterminants.

Nature des moyens attribués

Ces dispositifs peuvent bénéficier d'un cofinancement EN/DRAC ou DIREN ainsi que de subventions de la collectivité territoriale.

Textes de référence
Les ateliers artistiques dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels, note de service n° 2001-103 du 11 mai 2001 – BOEN n° 24 du 14 juin 2001.
Les classes à projet artistique et culture : circulaire n° 20016104 du 14 juin 2001 – BOEN n° 24 du 14 juin 2001.
Circulaire n° 2005-014 du 3 janvier 2005. décret d u 6 mai 1988 : qualification des artistes intervenants.

VOLET CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'action éducative à caractère scientifique et technique ainsi que l'atelier scientifique et technique sont des lieux de rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la recherche. C'est une invitation à la curiosité scientifique, à la recherche personnelle des élèves et à la découverte du monde des laboratoires.

Dispositifs (tous les niveaux, tous les établissements)
Atelier : élèves volontaires (jusqu'à une quinzaine) encadrés par un ou plusieurs enseignants, fréquence hebdomadaire : 2 heures en partenariat avec un professionnel du monde scientifique (institut de recherche ou chercheurs...)
Classes à PAC : projet autour d'un thème scientifique et technique concernant tous les élèves d'une classe s'intégrant dans les savoirs enseignés. Durée : une trentaine d'heures annuelles dont 8 à 12 heures bénéficiant d'un partenariat.
Actions pédagogiques et éducatives : favorisant l'initiation aux pratiques scientifiques et techniques et pouvant prendre des formes variées, sur temps scolaire et/ou dans son prolongement (Olympiades diverses, opération LUNAP, etc.)

Axes prioritaires et critères d'éligibilité
Pratiques scientifiques avec ouverture culturelle (visites de laboratoires, sites scientifiques...).
Partenariat solide et obligatoire avec une personne appartenant à un organisme reconnu dans le domaine des Sciences et Technologies (S & T).
Projets générant l'activité de l'élève tant dans la conception que dans la réalisation, favorisant l'autonomie, le travail en équipe.

Nature des moyens attribués
Ces dispositifs peuvent bénéficier d'un cofinancement EN/DRRT ainsi que de subventions de la collectivité territoriale.

Textes de référence
Actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique et ateliers scientifique et technique – circulaire n° 2001-046 du 21 mars 2001 – BOEN n° 13 du 29 mars 2001.

CONTACTS

Christine Milleret, conseillère à l'éducation artistique-DRAC
Tél. 03 81 65 72 90 christine.milleret@culture.gouv.fr
Gérard Oustric, coordinateur départemental – IA du Territoire de Belfort
Tél. 03 84 46 66 00 gerard.oustric@ac-besancon.fr
Professeurs responsables de domaines :
consulter le site du rectorat (art et culture, présentation, organigramme) :
http://www.ac-besancon.fr/IMG/pdf/AC-organigramme_07-08.pdf

glossaire

ADAMI : Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes
Elle gère les droits des artistes interprètes et consacre une partie de ces recettes à l'aide à la création, à la diffusion, et à la formation.

BO : Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation. Il s'agit d'une publication hebdomadaire des arrêtés, notes de service et circulaires du ministère. Chaque BO est organisé autour des parties suivantes : organisation générale, enseignements élémentaire et secondaire, personnels, mouvements et traitement du personnel.

CCN : Centre Chorégraphique National
Les CCN sont chargés de soutenir la création et de promouvoir des actions de formation et de sensibilisation dans le domaine de la danse.
Ils accueillent, tout au long de l'année, des artistes et des compagnies en résidence.
Il existe actuellement 21 CCN en France. Ils sont cofinancés par l'État et les Collectivités locales.

CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique.

CDI : Centre de documentation et d'information au sein d'un collège.

CE : Conseiller d'éducation.

CLIS : Classe d'intégration scolaire.

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers.

CNDP : Centre National de Documentation Pédagogique.

Diffuseur : Personne ou structure (soit entrepreneur de spectacle soit organisateur occasionnel) qui se charge de l'élaboration, la mise en place d'une programmation de spectacles, ainsi que de sa promotion et de l'accueil des publics.

DIPE : Division de la politique éducative de l'Inspection Académique

DHG : Dotation horaire globale.

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service déconcentré du Ministère de la Culture dans les Régions. Placé sous l'autorité du Préfet de Région.

Fiche technique : document définissant les conditions techniques minimales d'accueil d'un spectacle (dimensions de la scène, les matériels requis en terme de lumière et de sonorisation...)

FRAC : Fonds Régional d'Art Contemporain
Les FRAC ont pour mission de constituer des collections d'Art Contemporain et de les diffuser. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux recherches artistiques actuelles dans le domaine des arts plastiques.

IA : Inspection académique ou Inspecteur d'académie.

IDD : Itinéraires de découverte. Introduits dans la grille horaire des enseignements du cycle central de collège (5e et 4e) en 2002, ils sont organisés à raison de deux heures hebdomadaires inscrites dans l'emploi du temps de la classe, en vue de permettre aux élèves de s'investir dans des projets interdisciplinaires et de travailler de façon autonome individuellement ou en groupe. Portant sur au moins deux disciplines, ils donnent lieu à la réalisation d'une production individuelle ou collective.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances du premier août 2001. Elle réforme en profondeur la gestion de l'État, elle est entrée en vigueur par étapes et s'applique à toute l'administration au premier janvier 2006.
Le budget général de l'État, auparavant défini par ministères, est désormais découpé en 34 missions, 133 programmes et près de 580 actions.
La nouvelle architecture du budget de l'État offre une visibilité accrue de l'action publique, permettant, d'une part, aux agents de l'État d'avoir une meilleure vision de leur contribution à ces missions, d'autre part, aux contribuables de savoir comment est utilisé l'argent de leurs impôts. En outre, le rôle du parlement, qui se limitait à l'examen de seulement 6 % des crédits, s'élargit à la totalité des budgets.
À la tête de chaque programme, un responsable désigné par le ministre compétent, est doté d'une plus grande liberté dans la gestion de ses moyens pour atteindre les objectifs votés par le parlement. Il s'appuie sur des relais opérationnels disposant à leur niveau des mêmes souplesses de gestion. En contrepartie de cette liberté de gestion, des objectifs de performance : chacun, à son niveau, devra rendre des comptes sur ses résultats.
L'État doit publier, chaque année, un bilan et un compte de résultats, certifiés par la Cour des comptes, permettant ainsi une analyse du coût des différentes actions de l'administration.

Opéra : Il y a 13 opéras en région.
En règle générale, chacun possède son orchestre, ses chœurs et son ballet.
Les financements sont assurés en majorité par les communes (ou les communautés de communes), l'État et les autres collectivités locales.

Pôles d'excellence scolaire : Constitués en 2000, ils visent à encourager, au sein des REP, les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, des entreprises, des institutions culturelles et sportives. Ils sont donc un des éléments garants de l'équité scolaire et d'une plus grande diversité sociale dans les universités et les grandes écoles.

glossaire

Producteur : Personne ou structure embauchant des artistes ou coproduisant leur spectacle, en le vendant à un diffuseur.

REP (Réseaux d'éducation prioritaire) : en 1997, en articulation avec la politique des ZEP, la création de réseaux d'éducation prioritaire se développe. Ces REP associent des écoles, des établissements cumulant de grandes difficultés à un collège de secteur, généralement tête de réseau. Ils mutualisent alors leurs ressources pédagogiques, éducatives ainsi que leurs innovations au service de la réussite scolaire des élèves, permettant ainsi un pilotage de proximité. Ce sont des pôles visibles et reconnus en terme de partenariat avec les collectivités locales et le milieu associatif.

SACD : Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques.
Perçoit et répartit les droits d'auteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

SACEM : Société des Auteurs Compositeurs et Éditeurs de Musique
Gère les droits d'auteur dans le domaine musical. Ces droits d'auteur sont proportionnels aux recettes, c'est-à-dire aux consommations, restaurations, entrées.

Scène nationale : Lieu de diffusion du spectacle vivant (théâtre, musique, danse) avec la mission de développer la création contemporaine et de participer à la sensibilisation des publics.
On compte actuellement 70 Scènes Nationales.
Les financements sont majoritairement publics, répartis entre l'État, les Communes, les Départements et les Régions.

SEGPA : Service d'enseignement général et professionnel adapté.

SMAC : Scènes de musiques actuelles
Lieux de diffusion des musiques actuelles, labellisés par le Ministère de la Culture. Missions complémentaires : actions de formation.

Spectacle vivant : Tout spectacle reposant sur l'interprétation d'œuvres par des artistes devant un public.

UPI : Unité pédagogique d'intégration pour enfants.

ZEP : Zone d'éducation prioritaire. Cette politique, mise en place en 1981, préconise le renforcement des moyens assurant la réussite scolaire des élèves là où les conditions sociales et économiques sont les plus difficiles.

POUR CONTINUER VOS RECHERCHES…

Ministère de la culture
et de la communication :
www.culture.gouv.fr

Ministère de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche :
www.education.gouv.fr

Mission pour l'éducation artistique
et culturelle :
www.artsculture.education.fr

Site Éducation, Arts, Culture :
www.education.arts.culture.fr

Centre national
de documentation pédagogique :
www.cndp.fr

Portail culture :
www.culture.fr

Centre national de la danse :
www.cnd.fr

Centre national du théâtre :
www.cnt.asso.fr

Centre national de la cinématographie :
www.cnc.fr

Site pédagogique
du Ministère de l'éducation nationale :
www.eduscol.education.fr

Centre national du livre :
www.centrenationaldulivre.fr

Centre national du patrimoine de la chanson,
des variétés et des Musiques actuelles :
www.lehall.com

Portail société de l'information :
www.internet.gouv.fr

Médiathèque Cité de la Musique :
www.mediatheque.cite-musique.fr

Association nationale
de recherche et d'action théâtrale :
www.anrat.asso.fr

Centre Pompidou :
www.centrepompidou.fr

Centre des musées nationaux :
www.monum.fr

Expositions d'art contemporain à Paris :
www.paris-art.com

Institut national de l'audiovisuel :
www.ina.fr

Info-culture,
moteur de recherche culturel de la région Est :
http://info-culture.com

Écho-culture, site ressource culturel :
http://echo-culture.ouvaton.org

Éducasol : Plate-Forme Française
d'Éducation au Développement
et à la Solidarité Internationale
www.educasol.org

CRID : Centre de Recherche et d'Information
pour le Développement
www.crid.asso.fr

Solidarité internationale
www.lasemaine.org

Commerce équitable
www.rinoceros.org

HCCI :
Haut Conseil de la Coopération Internationale
www.cooperation-internationale.gouv.fr
www.hcci.gouv.fr

OFAJ :
Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
www.ofaj.org

Éducation au développement et à la solidarité
internationale à l'école (Bulletin Officiel)
http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENC0800492N.htm

Ce carnet s'adresse aux équipes enseignantes et aux acteurs culturels afin de les aider dans leurs démarches d'élaboration de projets dans les collèges.

Le Conseil général y présente le nouveau dispositif Cultures Collèges conçu en partenariat avec l'Inspection académique et la Direction régionale des affaires culturelles.

La démarche à suivre, la construction du projet, les différentes prises en charge possibles y sont exposées de façon simple.

Un premier volet est consacré aux fiches d'identité des structures culturelles impliquées.

Un second volet développe la nouvelle thématique « Culture, coopération internationale et développement solidaire »

Le Conseil général (Direction de l'éducation et la culture) se tient à votre disposition pour tout complément d'information ou une aide à l'élaboration d'un projet.

Avec la collaboration de la Direction régionale des affaires culturelles

Conseil général du Territoire de Belfort — Direction de la communication — 0908 — Illustrations : Rémi Malingrey

Territoire de Belfort
Conseil général

préparons l'avenir des jeunes dans le Territoire

CONSEIL GÉNÉRAL DU TERRITOIRE DE BELFORT
Hôtel du Département
Place de la Révolution Française
90020 Belfort CEDEX
Tél. 03 84 90 90 90
Fax 03 84 21 47 59
www.cg90.fr